

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mercredi 14 Janvier 2026 / N° 1248 / Prix : 20 DA



Industrie sidérurgique nationale
Tosyali renforce la présence de l'acier algérien à l'export

P 3

À L'APPROCHE DU MOIS SACRÉ DE RAMADHAN

LE GOUVERNEMENT MOBILISÉ pour garantir un approvisionnement adéquat du marché

À l'approche du mois de Ramadhan, le gouvernement passe à la vitesse supérieure.

Avec pour objectif de préserver le pouvoir d'achat des citoyens, une commission multisectorielle a été mise en place. Placée sous la supervision directe du cabinet du Premier ministre, cette commission veillera à un suivi constant des stocks et des prix afin de prévenir les pénuries et les pratiques spéculatives.



Propriété intellectuelle et presse professionnelle : Les droits d'auteur au cœur de la modernisation des médias et de la protection des créateurs

P 5



Industrie automobile

Opel choisit l'Algérie pour sa première usine hors d'Europe

Depuis que le Somaliland a été reconnu par Israël, la Corne de l'Afrique est plongée dans un climat de fortes tensions. Outré, Mogadiscio met fin à ses accords avec les Émirats arabes unis, qu'il soupçonne d'être derrière l'initiative israélienne et qu'il tient pour responsables de plusieurs actes d'hostilité.

P 2 P 4

Crise diplomatique dans la Corne de l'Afrique
La Somalie rompt tous ses accords avec les Émirats arabes unis



Algeria Job Summit SETIF, CAPITALE DE L'EMPLOI ET DE L'INNOVATION

Pour sa 19^e édition, le Salon national de l'emploi, de la formation et de l'entrepreneuriat, Algeria Job Summit, s'installe hors d'Alger pour la première fois, du 17 au 19 janvier prochain. Le Palais des Expositions El Maâbouda, dans la wilaya de Sétif, accueillera cet événement majeur, placé sous le patronage du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et du ministère de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises. Le slogan choisi, «Les compétences de l'Est au service de l'industrie nationale», illustre parfaitement l'objectif de l'édition : valoriser les talents locaux pour soutenir le développement industriel et économique du pays. Mustapha Ouallouche, directeur de l'agence Culture & Communication, organisatrice de l'événement, explique que ce choix stratégique répond à une demande des entreprises et du public de régionaliser le salon, historiquement cantonné à Alger. «Cette édition met l'accent sur les métiers du futur : innovation, industrie et compétences régionales», précise-t-il, soulignant l'importance de préparer les acteurs locaux aux défis de la quatrième révolution industrielle. L'événement réunira plus de 40 exposants, couvrant un large éventail de secteurs : entreprises locales et internationales, organismes de formation, start-up, incubateurs, universités et clubs scientifiques. Sur une surface de 1.200 m², le salon offrira un espace unique de rencontres entre étudiants, chercheurs d'emploi, porteurs de projets et acteurs industriels et technologiques. Le choix de Sétif n'est pas fortuit. «C'est un grand pôle industriel, la troisième ville du pays après Alger et Oran, et un véritable carrefour régional», explique Ouallouche, qui voit dans ce déplacement un moyen de rapprocher les dynamiques nationales des écosystèmes régionaux et d'activer l'intelligence collective territoriale. Au cœur de la programmation : l'innovation et l'entrepreneuriat. Des professionnels venus de plusieurs wilayas interviendront pour renforcer les compétences locales et promouvoir l'entrepreneuriat régional, avec un accent particulier sur l'industrie électronique, les technologies appliquées et les compétences comportementales (soft skills). «Ce salon ne se limite pas à une simple exposition, c'est un véritable écosystème de l'emploi», insiste Ouallouche. «Nous voulons créer des ponts entre les talents et les entreprises, tout en mettant en avant les innovations à forte valeur ajoutée». Parmi les activités phares : la Journée du défi, des ateliers de recrutement, des tables rondes thématiques et des parcours de développement professionnel. Ces initiatives visent à faire émerger les compétences comme moteur du potentiel humain et levier de relance économique par la formation et l'entrepreneuriat. Le salon proposera également des conférences et séminaires sur l'avenir de l'emploi, le travail indépendant, l'entrepreneuriat et la formation continue, en particulier pour les années 2025 et 2026. Une place importante sera consacrée aux start-up et aux projets innovants. Quinze projets portés par de jeunes chercheurs et étudiants ont été sélectionnés parmi de nombreuses candidatures pour participer à la Journée du défi. Les participants bénéficieront d'un coaching intensif avant la présentation finale devant un jury d'experts, et le meilleur projet recevra un prix d'encouragement accompagné d'un soutien technique personnalisé. Les critères de sélection incluent l'innovation, la faisabilité, l'impact et la cohérence stratégique des projets. Dans cette édition, l'intelligence artificielle occupe une place centrale. «Nous voulons montrer que l'IA n'est pas une menace, mais un levier de transformation des métiers», affirme Ouallouche. Selon lui, cette technologie ne supprime pas l'emploi, mais le reconfigure, rendant indispensable la formation continue des compétences pour accompagner ces mutations et préparer les jeunes aux métiers de demain. En conjuguant formation, emploi et innovation, le 19^e Algeria Job Summit s'annonce comme un rendez-vous incontournable pour les talents de l'Est algérien et pour tous ceux qui aspirent à transformer leurs idées en projets concrets, à stimuler l'industrie nationale et à s'inscrire dans la dynamique technologique et entrepreneuriale du pays.

R.N.



Quotidien national
d'information édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la
presse Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zouliouache,
Kouba, Alger

Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz
 TEL/fax: 023.70.99.92
Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :

NOURDINE BRAHMI

DIRECTEUR HONORAIRE:

ZAHIR MEHDAOUI

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

RABAH YOUSSEF RABAH

POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
 L'Entreprise Nationale de communication
d'édition et de Publicité

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91 / 020.05.10.42

Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouurgla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
 Société d'Impression
d'Alger (SIA)

Diffusion:
 Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou
tout autre document et illustration
adressés ou remis à la Rédaction ne
sont pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'une réclamation.

INDUSTRIE AUTOMOBILE

Opel choisit l'Algérie pour sa première usine hors d'Europe

Opel annonce l'implantation de son premier site de production hors Europe. Le constructeur allemand vise à répondre à la forte demande locale, garantir la qualité de l'ingénierie allemande et développer un tissu industriel durable, avec la création d'emplois qualifiés et l'intégration progressive de modèles produits dans le pays.

PAR AIDA MOUNI

Le constructeur automobile allemand Opel a décidé d'implanter en Algérie son premier site de production en dehors de l'Europe. L'annonce a été faite par le directeur général mondial de la marque, Florian Huettl, dans une publication officielle sur le réseau professionnel LinkedIn. Selon le dirigeant d'Opel, cette décision est le résultat de deux années d'analyse du marché. L'Algérie devient ainsi un point central de la stratégie de la marque pour la région Moyen-Orient et Afrique (MEA). Le futur site de production aura pour objectif de servir le marché algérien tout en complétant le dispositif industriel déjà existant en Europe. Ce projet s'inscrit dans la stratégie globale du groupe Stellantis, dont Opel fait partie. La marque

allemande rejoint Fiat, autre filiale du groupe, qui dispose déjà d'une usine à Tafraoui, dans la wilaya d'Oran. Des échanges récents avec Samir Cherfan, responsable des opérations de Stellantis pour la région MEA, ont permis de finaliser l'intégration progressive de modèles Opel dans le tissu industriel local.

Dans sa déclaration, Florian Huettl a mis en avant la volonté d'Opel de garantir les standards de qualité de l'ingénierie allemande à travers une production réalisée en Algérie. Les véhicules seront fabriqués dans le respect des normes internationales, avec l'objectif de proposer des modèles «produits en Algérie» selon les exigences du constructeur.

Le projet industriel ne se limite pas à une activité d'assemblage. Il prévoit la création d'une unité de production dédiée, l'intro-



duction progressive de nouveaux modèles sur les lignes de fabrication et le développement d'un réseau de sous-traitance locale. Cette «approche» vise une «intégration industrielle plus large et durable». L'implantation d'Opel «intervient» dans un «contexte» marqué par le «succès commercial de la marque» sur le marché algérien. Lors du lancement officiel des véhicules Opel importés en 2023, la demande avait largement dépassé l'offre disponible. Cet «engouement» avait confirmé l'intérêt des consommateurs algériens pour la marque. Le passage à la «production locale» apparaît ainsi comme une réponse à cette forte demande. Il ouvre également «la voie à la création d'emplois qualifiés et au renforcement des compétences industrielles locales» dans le secteur automobile. ■

LOTFI BOUDJEMAA S'EXPRIME SUR LE NOUVEAU CODE DE LA ROUTE : « Un texte protecteur pour sauver des vies, pas pour réprimer »

Hier, devant les membres du Conseil de la Nation, le ministre de la Justice et Garde des sceaux, Lotfi Boudjema, a pris la parole pour dissiper les inquiétudes suscitées par le projet de loi relatif au nouveau code de la route, récemment adopté par l'Assemblée populaire nationale. Depuis l'annonce du texte, certains observateurs et citoyens ont exprimé des craintes autour du durcissement de certaines sanctions, perçu comme excessif. Le ministre a choisi de répondre avec clarté et fermeté, rappelant que ce texte n'est pas dirigé contre les conducteurs respectueux de la loi, mais vise exclusivement à sanctionner les comportements les plus dangereux et récidivistes, responsables de nombreuses tragédies sur les routes algériennes. «Ce code est avant tout un outil de protection des vies humaines», a-t-il affirmé, soulignant que

les peines aggravées, pouvant aller jusqu'à sept ou dix ans de prison, ne concernent que des situations extrêmes : conduite sous l'influence de l'alcool ou de stupéfiants, utilisation de documents falsifiés, circulation avec un véhicule techniquement inapte malgré une interdiction officielle. Selon lui, chaque dossier reste soumis à l'examen rigoureux d'un juge, doté d'une pleine appréciation, et la justice ne se transforme pas en «machine à punir automatiquement». Le ministre a insisté sur l'origine humanitaire de cette législation. Il a rappelé que, rien qu'en 2025, des centaines de personnes ont trouvé la mort sur les routes et des milliers d'autres ont été gravement blessés, souvent avec des séquelles irréversibles. «Derrière chaque chiffre, il y a une famille brisée», a-t-il déploré, invitant à considérer l'urgence de la situation et la nécessité d'agir avant

qu'une nouvelle catastrophe ne survienne. Lotfi Boudjema a détaillé les cas précis visés par le durcissement des sanctions. Il s'agit des situations extrêmes, incluant la conduite sous l'effet de substances intoxicantes, la falsification de permis ou de certificats de contrôle technique, et la circulation de véhicules déclarés inaptes par les autorités. Il a illustré son propos avec l'exemple de l'accident survenu à Oued El Harrach, où un conducteur circulait avec un certificat soi-disant valide alors que son véhicule n'avait subi aucune révision et que ses freins étaient hors service malgré une interdiction administrative. «Est-ce acceptable?» a-t-il interrogé, soulignant la gravité des risques pris par certains usagers. Le ministre a également voulu clarifier l'idée selon laquelle le code introduirait des sanctions automatiques. «Le juge examine chaque affaire

selon ses spécificités», a-t-il expliqué. Dans certaines circonstances, même si un conducteur est impliqué dans un accident, il peut être relaxé pénallement si la victime a également commis une faute. Toutefois, l'indemnisation reste due via l'assurance obligatoire, indépendante du jugement. Pour donner plus de poids à ses arguments, Lotfi Boudjema a comparé cette approche à d'autres lois existantes : «Personne ne critique les peines de 20 ou 30 ans infligées à ceux qui spéculent sur les denrées de première nécessité. Ici, nous protégeons la vie humaine.» Selon lui, la finalité du texte n'est pas de réprimer, mais de prévenir. «Nous ne sanctionnons pas l'erreur. Nous sanctionnons la négligence criminelle consciente», a-t-il conclu, insistant sur le fait que ce code protège tous les citoyens, y compris ceux qui respectent la loi et circulent avec prudence. ■ Y.B.

À L'APPROCHE DU MOIS SACRÉ DE RAMADHAN

Le gouvernement mobilisé pour garantir un approvisionnement adéquat du marché

À quelques semaines du mois sacré de Ramadhan, l'Exécutif anticipe les tensions sur le marché. Aussi, il s'attelle à renforcer son dispositif de veille, en établissant une série de mesures visant à sécuriser l'approvisionnement du marché national, stabiliser les prix et garantir la disponibilité des liquidités.

PAR KARIMA BABA AISSA

Sur instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a présidé hier une réunion interministérielle consacrée à la préparation du mois de Ramadhan. Au cœur des discussions, l'approvisionnement du marché national, la stabilité des prix et la disponibilité des liquidités. Selon un communiqué des services du Premier ministère, cette réunion a permis d'examiner une série de mesures destinées à garantir un approvisionnement continu et régulier du marché en produits alimentaires, en particulier ceux de large consommation. Les fruits et légumes, les viandes rouges et blanches ainsi que les volailles figurent parmi les priorités identifiées par l'exécutif, dans un contexte où le mois de Ramadhan reste historiquement marqué par une forte pression sur la demande. La réunion a également porté sur la disponibilité de la liquidité financière. Des mesures pratiques ont été arrêtées afin d'assurer un accès fluide à l'argent, notamment au niveau des bureaux d'Algérie Poste et des distributeurs automatiques de billets, souvent mis à rude épreuve durant cette période. À l'issue de la réunion, il a été décidé de mettre en place une commission multisectorielle placée directement sous l'autorité du cabinet du Premier ministre. Cette instance aura pour mission d'assurer un suivi permanent de la situation du marché national durant tout le mois de Ramadhan, aussi bien en matière de disponibilité des produits alimentaires que de stabilité des prix. L'objectif est de prévenir les tensions sur les marchés et protéger le pouvoir d'achat des citoyens face aux pratiques spéculatives.



Ces dernières années, les autorités ont multiplié les dispositifs de contrôle et de régulation afin d'éviter les pénuries artificielles et les hausses injustifiées des prix, particulièrement sensibles durant le mois sacré. Cette démarche s'inscrit dans la continuité des instructions données par le président de la République en janvier 2025, lors d'un Conseil des ministres, « appelant » à une vigilance accrue face à toute tentative de perturbation des circuits de distribution. Le chef de l'État avait

alors insisté sur la nécessité d'« actualiser » et d'« intensifier » les mécanismes de contrôle, tout en durcissant les sanctions à l'encontre des réseaux de spéculation. La création de cette commission interministérielle vient ainsi renforcer l'arsenal mis en place par l'exécutif pour réguler le marché, assurer la disponibilité des produits de première nécessité et maintenir une relative stabilité des prix durant le mois de Ramadhan, période particulièrement sensible sur le plan social et économique. ■

INDUSTRIE SIDÉRURGIQUE NATIONALE

Tosyali renforce la présence de l'acier algérien à l'export



Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a supervisé, hier à Oran, le lancement des premières opérations d'exportation de tôles d'acier du complexe sidérurgique Tosyali au titre de l'année 2026. À cette occasion, Alp Tobcuoglu, membre du Conseil d'administration du complexe Tosyali, a indiqué à la presse que cette opération porte sur l'expédition simultanée de quatre navires. Trois d'entre eux quitteront le port d'Arzew, tandis

qu'un navire appareillera depuis le port d'Oran, à destination de la Pologne, de la Lettonie, de l'Italie et de la Tunisie. Cette initiative illustre la dynamique enregistrée par la filière sidérurgique nationale dans le domaine de l'exportation. Le même responsable a précisé que le volume total des exportations dans le cadre de cette opération est estimé à 22 000 tonnes de produits sidérurgiques, pour des recettes financières avoisinant 13,5 millions de dollars américains. Les exporta-

tions concernent principalement des tôles laminées à chaud ainsi que du fil de fer. Alp Tobcuoglu a également souligné que le groupe Tosyali est engagé dans un projet d'extension industrielle consacré à la production de tôles laminées à froid, galvanisées et peintes, destinées notamment aux industries de l'électroménager et de l'automobile. Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, accompagné du wali d'Oran, a insisté sur la nécessité d'achever cette extension dans les plus brefs délais. Il a rappelé que la satisfaction des besoins du marché national demeure une priorité absolue, l'orientation vers l'exportation intervenant dans un second temps. Dans le même contexte, le membre du Conseil d'administration du complexe Tosyali a affirmé que ces investissements, fondés sur des technologies de pointe, permettront de produire un acier de haute qualité et à forte valeur ajoutée. Ils contribueront ainsi à la réduction des importations, tout en renforçant les capacités nationales à l'exportation. Le même responsable a enfin annoncé que les unités de production de tôles laminées à froid entreront en exploitation à partir du mois de septembre prochain, saluant à cette occasion le suivi rigoureux et l'accompagnement constant des pouvoirs publics en faveur du développement des exportations. ■

Éditorial L'EXPRESS

L'EXÉCUTIF ANTICIPE

PAR SALIMA H.

Le Conseil interministériel dédié à l'approvisionnement du marché en produits alimentaires de large consommation, en prévision du mois sacré de Ramadhan, s'inscrit dans une démarche globale, déroulée depuis plusieurs années par les pouvoirs publics, en vue de stabiliser les prix à la consommation, assurer l'approvisionnement suffisant et régulier du marché, lutter contre la spéculation et protéger le pouvoir d'achat des citoyens. Une stratégie de longue haleine déployée par le gouvernement, sous la houlette du Président de la République, afin de normaliser les mécanismes de l'offre et de la demande, au sein du marché local, tout en veillant à l'accessibilité des produits de large consommation et lutter fermement contre les comportements de rente et de rétention de marchandises. La disponibilité de l'ensemble des produits alimentaires, notamment ceux de large consommation, ainsi que les fruits et légumes, les viandes et la volaille, pendant le mois sacré, mais aussi la liquidité monétaire, en particulier au niveau des bureaux d'Algérie Poste et des guichets automatiques, sont quelques-unes des mesures décidées par la réunion interministérielle. En plus des mesures ponctuelles prises pour contrer les pratiques opportunistes récurrentes qui déséquilibrent artificiellement le marché et pénalisent le consommateur durant le Ramadhan, il s'agit de mettre en place des mécanismes de contrôle durables, en vue de traduire sur le terrain les engagements du gouvernement qui œuvre en parallèle à impulser la production agricole, ainsi que d'autres filières, et mieux organiser les circuits de distribution. Malgré les efforts entrepris, il reste des filières encore peu porteuses, telles que celle des viandes rouges dont la défaillance a été pointée du doigt par le Président de la République. M. Abdelmadjid Tebboune a appelé les responsables à assumer leurs devoirs pour remédier à une situation qui perdure, occasionnant notamment des pertes financières au Trésor Public. Une réalité qui oblige, en effet, les pouvoirs publics à organiser de vastes opérations d'importation afin de pallier les manques et éviter la flambée des prix et la spéculation, souvent féroce sur ce segment lors des périodes de grande consommation. Les instructions fermes données lors du dernier Conseil des ministres, à l'effet de redynamiser le secteur agricole, participent de cette volonté de reprise en main du marché local et de concrétisation de la sécurité alimentaire du pays. A plus court terme, la création d'une commission multisectorielle permanente décidée par le Conseil interministériel permettra au gouvernement d'agir avec plus de réactivité, durant le mois sacré, face aux dysfonctionnements du marché, pour obtenir des résultats tangibles, et établir un climat de confiance avec les citoyens.

Une mission de droits humains canarienne refoulée manu militari

LE MAKHZEN BLOQUE L'ACCÈS À LAÂYOUNE

Les autorités marocaines ont empêché, hier, une délégation institutionnelle et politique en provenance des îles Canaries, mandatée pour observer la situation des droits humains du peuple sahraoui, d'accéder à Laâyoune, capitale du territoire. Cette information a été diffusée par le site N'oubliez pas le Sahara occidental. La délégation comprenait Carmelo Ramírez, ministre de la Coopération institutionnelle et de la Solidarité internationale du Cabildo de Gran Canaria et président de la Fédération nationale des institutions de solidarité avec le peuple sahraoui (FEDISSAH), Noemí Santana Perera, députée de Podemos au Congrès, ainsi que Fernando Ruiz Pérez, secrétaire à la Communication de Podemos Canarias. Selon les témoignages des membres de cette délégation, un agent de sécurité marocain leur a interdit de descendre de l'avion une fois celui-ci arrivé à Laâyoune, les obligeant ainsi à renoncer à leur mission et à rebrousser chemin. Leur visite visait à recueillir des informations directes sur la situation des droits humains dans les territoires occupés, à rencontrer des militants sahraouis et à documenter les violations subies par la population civile sous le contrôle du Maroc. Carmelo Ramírez a dénoncé ces mesures en les qualifiant d'illégales, affirmant que le Maroc n'exerçait aucune souveraineté légitime sur le Sahara occidental, un territoire occupé par la force depuis 1975. Depuis l'avion, il a également souligné que cet acte d'interdiction d'entrée pour des observateurs internationaux était révélateur du caractère répressif du contrôle marocain sur la région. Il s'est interrogé sur le sort réservé à la population sahraouie si une telle rigidité était manifestée envers des représentants officiels étrangers. H. H.



CRISE DIPLOMATIQUE DANS LA CORNE DE L'AFRIQUE

La Somalie rompt tous ses accords avec les Émirats arabes unis

PAR BOUALEM B.

Le chef des services de renseignement éthiopiens, Redwan Hussein, a posé ses valises hier à Mogadiscio sans tambour ni trompette. Direction le palais présidentiel de Villa Somalia pour une rencontre en tête à tête avec Hassan Sheikh Mohamud. Le but de cette visite est de transmettre un message personnel du Premier ministre éthiopien Abiy Ahmed, dont le contenu reste scellé sous le sceau du secret, selon le site somalien Garowe Online. Hussein n'a pas chômé : il s'est ensuite entretenu avec Mahad Salad, le patron de l'Agence nationale somalienne du renseignement et de la sécurité, dans les couloirs de son QG. Pas un mot officiel des deux camps, ni Addis-Abeba ni Mogadiscio n'ont d'ailleurs commenté ces rencontres.

Mais le timing parle de lui-même. Cette visite surprise tombe en pleine tempête régionale. Rappelons les faits qui ont électrisé l'atmosphère régionale et générée des réactions de nombreux pays et même de l'ONU. Le 26 décembre dernier, Israël crée la stupeur en reconnaissant le Somaliland comme un État souverain indépendant. C'est le premier et le seul pays à franchir le pas dans ce sens. Ce territoire de 176 000 km², qui s'est autoproclamé indépendant de la Somalie en 1991, vit dans une certaine autarcie avec sa monnaie, son armée et sa police, loin du chaos shebab qui mine le reste du pays. Mogadiscio crie au scandale, qualifiant cette décision de menace pour la stabilité de la Corne de l'Afrique. L'Éthiopie, enclavée et lorgnant sur un bout de côte, avait déjà allumé la mèche en janvier 2024 en signant un pacte avec le Somaliland pour

exploiter le port de Berbera. La Turquie avait joué les pompiers avec la Déclaration d'Ankara en décembre 2024, promettant des arrangements bilatéraux sous souveraineté somalienne. Mais les eaux troubles reviennent au galop. Ajoutez à cela l'épisode émirati : lundi 12 janvier, comme annoncé dans notre édition d'hier, la Somalie a dénoncé tous les accords avec Abou Dhabi. La Somalie justifie sa décision par les actions hostiles de la part d'Abou Dhabi, dont notamment l'utilisation des ports de Berbera (Somaliland), Bosaso (Puntland) et Kismayo (Jubaland) pour exfiltrer un chef séparatiste yéménite vers les Émirats, via l'espace aérien somalien. Un haut responsable du palais somalien parle de « patience éprouvée » face à « l'ingérence » et au « double discours » des Émirats, soupçonnés d'avoir été à l'origine de la décision

israélienne sur le Somaliland. En effet, les experts pointent du doigt Abou Dhabi comme un acteur clé derrière cette reconnaissance israélienne, que l'Arabie saoudite a condamnée, mais pas les Émirats qui ont gardé un silence révélateur. Aussi la Somalie rompt les ponts avec Abou Dhabi sur la sécurité, la défense et les ports, invoquant des preuves convaincantes d'atteintes à sa souveraineté. Que pèse cette visite éthiopienne dans la balance ? Hussein, émissaire d'Abiy Ahmed, pourrait chercher à calmer le jeu ou à sonder les appuis somaliens face aux pressions extérieures. Reste que la Corne de l'Afrique bouillonne : un Somaliland boosté par Tel-Aviv, des Émirats dans le viseur, et une Éthiopie qui rêve toujours d'accès à la mer. Mogadiscio résistera-t-elle au choc ? Seul l'avenir nous le dira. B. B.

Face aux défis hydriques

L'UA PRÉPARE UN IMPORTANT SOMMET CONSACRÉ À L'EAU



Les travaux de la 51^e session ordinaire du Comité des représentants permanents (CRP) de l'Union africaine ont débuté, lundi dernier à Addis-Abeba, en Éthiopie, en prévision de la tenue de la 48^e session ordinaire du Conseil exécutif et du 39^e sommet de l'Union africaine, qui se tiendront du 11 au 15 février prochain. L'ordre du jour de cette session prévoit

l'examen de rapports stratégiques et institutionnels, notamment ceux liés au plan d'action pour 2025 concernant la justice, ainsi que la feuille de route pour 2026 relative à l'approvisionnement en eau et à l'assainissement. Il est également prévu d'évaluer les actions des comités sectoriels et techniques relevant du CRP. Dans son allocution d'ouverture, le président de la Commission de l'Union africaine, M. Mahmoud Ali Youssouf, a souligné l'importance stratégique du prochain sommet, qui réunira les chefs d'État et de gouvernement dans un contexte « délicat » pour le continent. Il a insisté sur l'importance de la thématique choisie pour le sommet de cette année, à savoir l'approvisionnement en eau, un « sujet d'actualité », a-t-il noté. Il s'est également félicité du fait que l'Afrique accueillera, en 2027, la COP32, prévue à Addis-Abeba. Sur un autre plan, le président de la Commission a assuré que l'UA « poursuivait, à travers son Conseil de paix et de sécurité, ainsi que ses envoyés spéciaux, ses efforts pour régler les crises et améliorer le cadre de la paix et de la sécurité en Afrique ». Sur le plan économique, il a souligné l'implication concrète des pays membres, qui ont contribué, a-t-il rappelé, au succès de nombreux grands événements internationaux et continentaux en 2025.

LEUR PARTENARIAT STRATÉGIQUE RESTE SOLIDE

La Chine renouvelle son soutien à la Somalie

La Chine et la Somalie ont réitéré leur partenariat stratégique et leur volonté d'intensifier leur coopération. Le ministre chinois des Affaires étrangères, Wang Yi, a eu un entretien téléphonique dimanche passé avec son homologue somalien, Abdisalam Abdi Ali. Lors de ces échanges, Wang Yi a exprimé la bienvenue adressée au président somalien Hassan Sheikh Mohamud pour sa visite prévue en Chine plus tard cette année, à l'occasion du 2^e sommet Chine-États arabes. Il a souligné l'engagement de longue date de la Chine envers une relation d'amitié avec la Somalie et affirmé que le partenariat stratégique entre les deux pays reste solide, indépendamment de défis ponctuels. Wang Yi a également réitéré le soutien de la Chine à la souveraineté, à l'unité et à l'intégrité territoriale de la Somalie. Il a exprimé l'intention de Beijing de



renforcer sa coopération avec Mogadiscio dans divers domaines, notamment le commerce, la sécurité et la défense. De son côté, le ministre somalien des Affaires étrangères, Abdisalam Abdi Ali, a exprimé sa gratitude envers la Chine pour son soutien constant. Il a confirmé l'attachement de la Somalie au principe d'une seule Chine tout en saluant

les quatre grandes initiatives mondiales proposées par le président Xi Jinping. Il a également affirmé que son pays était disposé à approfondir encore davantage sa coopération avec la Chine, dans le but de promouvoir la paix et le développement sur son territoire et de consolider la stabilité dans la Corne de l'Afrique. R. N.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET PRESSE PROFESSIONNELLE

Les droits d'auteur au cœur de la modernisation des médias et de la protection des créateurs

« Le respect du droit d'auteur constitue un pilier essentiel pour le développement des médias modernes et la production d'un contenu médiatique professionnel et fiable. Ces droits sont un outil essentiel pour la protection de la création littéraire et artistique », selon le ministre de la Communication, Zoheir Bouamama.

PAR MERIEM K.

Le ministère de la Communication et l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (ONDA) ont organisé hier une journée d'étude consacrée au thème « Respect des droits d'auteur : pilier des médias modernes », au siège du ministère de la Communication. Lors de son allocution, M. Bouamama a rappelé que cette rencontre exceptionnelle, tenue au lendemain de la célébration du Nouvel An amazigh, réunit deux secteurs partageant des « dénominateurs communs » et une « complémentarité » favorisant l'innovation, tout en protégeant les droits et libertés face aux défis de la révolution numérique. « Le ministère de la Communication et celui de la Culture ont placé le dossier des droits, y compris le droit de production et d'auteur médiatique, au cœur de leurs priorités, conformément à la politique de l'État visant à instaurer un système juridique garantissant l'innovation et la production de qualité », a indiqué M. Bouamama.

Zouheir Bouamama a précisé que le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a fait de la moralisation de la vie publique une « priorité absolue ». Le programme présidentiel trace une feuille de route claire engagée vers le renforcement de la culture, notamment par « la défense et la promotion du droit d'auteur et des droits voisins, et la lutte contre le piratage des œuvres artistiques », tout en garantissant « la liberté, le pluralisme et l'indépendance de la presse ». Dans ce sens, et en application des instructions présidentielles, le ministre a affirmé veiller à l'instauration de bases juridiques et institutionnelles modernes, garantissant les droits d'auteur qui sont « un pilier essentiel dans le développement de médias modernes et pour la production d'un contenu médiatique professionnel et fiable ».

Il a rappelé que le droit d'auteur permet aux créateurs de contrôler l'usage de leurs œuvres et d'être rémunérés pour leurs efforts, regrettant que les droits d'auteur ne soient pas accordés de manière absolue. « Il existe des exceptions et des mécanismes de régulation visant à protéger les droits des créateurs tout en préservant l'intérêt général et les besoins de la société. D'autre part, il y a la nécessité de répondre au besoin urgent d'instaurer une harmonie et un équilibre entre la liberté d'expression et le droit du public à l'information, et les droits des créateurs et la propriété intellectuelle », a ajouté le ministre.

Renforcement des droits du journaliste

Face aux défis sans précédent de la révolution numérique, le ministre a rappelé que la loi organique 23-14 relative à l'information garantit au journaliste la propriété de ses réalisations. L'article 29 stipule que « le journaliste bénéficie du droit de propriété littéraire et artistique sur ses œuvres, conformément à la légis-



lation en vigueur. » Ce droit est renforcé par l'article 32 de la loi 23-20 relative à l'activité audiovisuelle, qui impose de veiller au respect du droit d'auteur lors de la diffusion de productions culturelles et artistiques.

Les textes d'application relatifs à l'installation des autorités de régulation de la presse écrite, de l'audiovisuel et de la presse électronique, ainsi que le Conseil de déontologie et de l'éthique, sont au niveau du Premier ministre, souhaitant que ces instances soient installées dans un proche avenir.

Il a fait savoir également qu'un projet de décret exécutif lié au statut particulier du journaliste et un projet de décret exécutif fixant les conditions d'octroi de la Carte nationale du journaliste professionnel devraient être examinés. Il a également cité la révision du décret présidentiel 15/133 concernant le prix du Président de la République pour le journaliste professionnel, visant à revaloriser le prix financièrement et à en élargir les catégories.

Enfin, le ministre a exhorté les professionnels des médias à se mobiliser pour sensibiliser le public au droit d'auteur et à défendre le patrimoine national contre les tentatives de

spoliation. Il a affirmé que les tentatives de désinformation ne sauraient nuire à l'héritage civilisationnel de l'Algérie, tant que celui-ci est documenté, protégé et largement diffusé.

Octroi d'une licence d'exploitation à la chaîne Samira TV

L'ONDA et la chaîne de télévision Samira TV ont signé, hier, une licence d'exploitation, dans le cadre du renforcement de la protection des droits des créateurs et de la consécration des orientations en faveur du respect du cadre juridique relatif à la distribution et à la diffusion des œuvres protégées.

La cérémonie de signature s'est déroulée au siège du ministère de la Communication entre le directeur de l'ONDA, Samir Thaalbi, et la DG de la chaîne, Samira Bezaouia.

Cet accord « vise à définir les conditions en vertu desquelles l'ONDA accorde à la chaîne les droits d'exploitation du répertoire des œuvres protégées, dans le cadre de sa diffusion télévisuelle et numérique », tout en contribuant à « la protection de l'ensemble des droits des auteurs

et ayants droit en général, dans un cadre législatif précis ».

Samir Thaalbi a souligné l'importance de cette journée d'étude pour « ancrer » pour les établissements opérant dans le domaine audiovisuel la culture du respect de la créativité et les droits d'auteur. « L'ONDA s'exprime aujourd'hui au nom des créateurs et notre mission est de protéger leurs droits pour garantir leur dignité avec professionnalisme et leur permettre de poursuivre leur carrière ».

Il a ainsi lancé un appel, notamment aux acteurs de l'audiovisuel pour qu'ils s'engagent à signer des conventions avec l'Office afin de définir les conditions en vertu desquelles ils seront autorisés à exploiter le répertoire des œuvres protégées dans leurs programmes, contribuant ainsi à la protection des droits d'auteur. « L'ONDA n'est pas là pour entraver votre mobilité, mais pour la pérenniser et la rendre plus stable », a expliqué le DG de l'ONDA.

Les droits d'auteur ne sont pas un obstacle, mais une voie qui permet de travailler et de diffuser en confiance. Lorsque les droits sont respectés, on acquiert la crédibilité », a-t-il souligné. ■

Trafic de drogues et de cocaïne : trois réseaux criminels démantelés par la DGSN

Les services de la Sûreté nationale ont enregistré des résultats significatifs dans la lutte contre le trafic de drogue et de substances psychotropes, en procédant au démantèlement de trois réseaux criminels organisés et à l'arrestation de quatorze personnes, parmi lesquelles figure une femme.

Selon un communiqué rendu public hier par la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), « ces opérations ont été menées par les équipes opérationnelles de la Sûreté centrale de lutte contre le trafic illicite des stupéfiants (SCLTIS), dans plusieurs régions du pays ».

La première intervention, réalisée dans une wilaya de l'ouest du pays, a permis de déjouer une tentative de transfert d'une importante quantité de kif traité, estimée à un quintal et vingt kilogrammes. Cette marchandise était soigneusement dissimulée dans des cavités aménagées à l'intérieur de la structure d'un véhicule utilitaire, utilisé pour le transport de la drogue.

La deuxième opération, menée au niveau de la

wilaya d'Alger, s'est soldée par la saisie de 38 kilogrammes de cocaïne, un stupéfiant dur particulièrement dangereux en raison de ses graves répercussions sur la santé publique et de son lien avec des réseaux criminels structurés.

La troisième opération a, quant à elle, permis de mettre en échec une activité criminelle organisée visant à faire transiter une cargaison de substances psychotropes vers l'une des wilayas du nord du pays. À cette occasion, les services de sécurité ont procédé à la saisie de 59 340 capsules de type Prégabaline.

Les différentes opérations ont été conduites sous la supervision des parquets territorialement compétents et ont également abouti à la récupération de sept véhicules de différents types et catégories, utilisés par les réseaux criminels dans leurs activités illicites.

À l'issue des procédures légales en vigueur, les mis en cause ont été présentés devant les procureurs de la République compétents près le pôle pénal spécialisé de la wilaya d'Oran, ainsi que de



vant les juridictions de Koléa, dans la wilaya de Tipasa, et de Dar El Beïda, à Alger.

Yennayer
Un événement fédérateur inscrit dans la profondeur historique et culturelle de la nation algérienne

La célébration du Nouvel An amazigh 2976, coïncidant avec la 6^e édition du Prix du président de la République de littérature et de langue amazighes à Beni-Abbès, traduit la volonté des pouvoirs publics de consacrer Yennayer comme un événement fédérateur inscrit dans la profondeur historique et culturelle de la nation algérienne, a souligné, lundi soir, le secrétaire général du Haut-Commissariat à l'amazighité (HCA), Si El Hachemi Assad.

M. Assad, qui s'exprimait à l'occasion de la clôture des manifestations de célébration de cet événement national, placées sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, sous le slogan « De Beni-Abbès, Yennayer brille pour une Algérie victorieuse », à la salle omnisports de Beni-Abbès, en présence d'un public nombreux, a indiqué que Yennayer a toujours constitué, dans sa profondeur symbolique et civilisationnelle, un socle rassembleur des différentes composantes de l'identité nationale ainsi qu'un symbole enraciné dans l'histoire des Algériens, reflétant leur appartenance à leur terre et aux valeurs de travail, de productivité et de continuité, ce qui confirme que l'identité nationale est fédératrice et tire sa force de la diversité et de la cohésion de ses éléments.

Le SG du HCA a tenu, lors de son intervention de clôture de cette célébration, à remercier les autorités de la wilaya de Beni-Abbès, l'Armée nationale populaire (ANP) et les autres institutions de l'État pour le soutien qu'ils ont apporté à l'organisation et au déroulement des différentes manifestations et activités retenues au programme des festivités nationales et officielles qui se sont déroulées du 10 au 12 janvier à travers la wilaya de Beni-Abbès, auxquelles ont pris part plus de 200 participants venus des différentes régions du pays. Les festivités de célébration de Yennayer 2976 à Beni-Abbès ont été également marquées par la remise du prix du président de la République de littérature et de langue amazighes aux lauréats des quatre catégories de ce prix.

CARAVANE D'INFORMATION ET D'ACCOMPAGNEMENT

NESDA lance une campagne auprès des diplômés des instituts professionnels spécialisés

L'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) cible actuellement les diplômés des instituts spécialisés de la formation professionnelle, pour promouvoir l'esprit d'entrepreneuriat.



PAR INÈS B.

L'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) a lancé une campagne de communication auprès des diplômés des instituts nationaux de formation professionnelle spécialisée, dans le

cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale de promotion de l'esprit d'entrepreneuriat de renforcement du rôle des micro-entreprises dans le tissu économique, selon un communiqué de l'agence. Ce communiqué, cité par la Radio algérienne, précise que la campagne, organisée par la NESDA sous le slogan « Formation spécialisée pour des projets entrepre-

neurs réussis », a débuté hier à l'Institut national de formation professionnelle spécialisée « Tayeb Bousenna » à Hussein Dey. Elle se poursuivra aujourd'hui, et demain mercredi, à l'Institut national de formation professionnelle spécialisée des travaux publics et de la construction à Kouba, et jeudi à l'Institut national de formation professionnelle spécialisée « Moujahid El Hadi

Djedai » à Ben Aknoune. L'initiative vise à dialoguer directement avec les étudiants et les stagiaires, notamment ceux qui ont des idées et des projets innovants, afin de les accompagner dans le monde de l'entrepreneuriat, dans une perspective de développement économique durable. La campagne mettra également l'accent sur les avantages fiscaux et les mécanismes de financement proposés par l'agence aux diplômés de la formation professionnelle. Elle comprend aussi l'organisation de formations spécialisées en gestion et administration d'entreprise, un accompagnement technique et des services de conseil pour transformer les idées en projets économiques viables, ainsi que la mise en place d'un système de suivi pour garantir la continuité et la pérennité de ces projets. À travers cette campagne, la NESDA réaffirme son engagement auprès des diplômés des instituts spécialisés, reconnaissant en eux un vivier d'expertise technique capable de créer de la valeur ajoutée. L'agence invite les stagiaires et les personnes intéressées à visiter ses espaces d'exposition et d'information dédiés afin de rencontrer ses conseillers et mentors et de bénéficier de leur expérience. L'Agence nationale de soutien et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) a lancé plusieurs initiatives de communication, notamment des caravanes de sensibilisation dans les instituts de formation pour encourager les étudiants à entreprendre, des plateformes numériques (site web, applications) pour faciliter l'accès aux services, et des campagnes sur les réseaux sociaux mettant en avant des réussites et de nouveaux programmes comme « AL TAWTEEN » pour la substitution aux importations, visant à transformer les idées en projets économiques viables et à intégrer localement l'économie nationale.

I.B.

ÉNERGIE :

L'Algérie reste le premier fournisseur de gaz de l'Espagne en 2025

Pour la troisième année consécutive, l'Algérie arrive en tête des fournisseurs de gaz à l'Espagne, malgré que les exportations américaines de gaz naturel ont triplé par rapport aux années précédentes. Selon les médias espagnols, les exportations algériennes vers Madrid ont progressé de 6,3 % par rapport à 2024, atteignant 331 464 gigawattheures. D'après le quotidien « Capital Madrid », l'Algérie domine le marché espagnol des fournisseurs de gaz en 2025 avec une part de marché de 38,5 %, devançant ainsi les États-Unis, qui ont triplé leurs exportations de GNL vers Madrid ces dernières années. Toujours selon cette source, l'Algérie a approvisionné le marché espagnol à hauteur de 128 504 gigawatt-heures

(GWh) en 2025, dont 107 179 GWh via le gazoduc Medgaz et 21 325 GWh sous forme de gaz naturel liquéfié (GNL). Ce chiffre représente une baisse de 2 % par rapport aux livraisons de 2024.

Parallèlement, les exportations américaines de GNL vers Madrid ont bondi de 98 % en 2023 par rapport à l'année précédente, atteignant 111 660 GWh, soit 30 % des importations totales de gaz de l'Espagne sur cette période.

À l'inverse, les importations de gaz naturel en provenance de Russie ont chuté de 41 % en 2023 par rapport à l'année précédente, pour s'établir à 42 629 gigawatt/heures, soit 11,4 % des importations espagnoles.

COMMERCE EXTÉRIEUR

Les opérateurs économiques invités à finaliser les procédures d'importation des intrants de production

Les opérateurs économiques ayant déposé leurs programmes prévisionnels d'importation de matières premières, d'intrants et d'équipements destinés à la production, au titre du premier trimestre de 2026, sont invités à finaliser les procédures restantes, indique, lundi, un communiqué du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations. « Les opérateurs économiques ayant déposé leurs programmes prévisionnels dans le cadre de la gestion et/ou de l'équipement, au titre du premier semestre de 2026, et qui ont été visés par les services du ministère, sont invités à vérifier, via leurs comptes sur la plateforme numérique, que la situation de leurs dossiers a bien été traitée par les services du ministère, à travers l'apparition de la mention « Traité » dans la rubrique relative à l'état de traitement », note le communiqué. Ainsi, les opérateurs concernés doivent se rapprocher de la banque de leur choix afin de finaliser les procédures de domiciliation bancaire, selon la même source.

SONELGAZ :

Lancement d'une opération nationale de renforcement des réseaux électriques dans le Grand Sud

Sonelgaz, à travers sa filiale Sonelgaz Distribution, a lancé une opération nationale d'envergure pour maintenir et renforcer les réseaux électriques isolés du sud algérien. Cette initiative vise à optimiser la disponibilité du réseau électrique et à garantir la continuité et la qualité des services énergétiques.

L'opération a débuté avec la participation d'équipes d'ingénieurs électriciens spécialisés des directions de la distribution des

wilayas de Skikda, Sétif, Souk Ahras, Tébessa, Oum El Bouaghi, Mila, Annaba, Béjaïa et Batna. Il s'agit d'une initiative inédite à l'échelle nationale, selon un communiqué de Sonelgaz publié sur sa page officielle Facebook. Pour garantir le succès de l'opération, Sonelgaz a déployé neuf équipes techniques, composées chacune de dix personnes, et a mis à disposition 27 véhicules, dont 18 4x4 et neuf camions légers. Ces équipes comprennent divers spé-

cialistes, allant des électriciens et techniciens aux agents de maintenance, ainsi que des chefs de secteur et des chefs d'équipe. L'opération, d'une durée de 15 jours, a débuté le 11 janvier 2026. Elle comprendra divers travaux de maintenance du réseau, notamment sur les réseaux moyenne et basse tension, les lignes 30 kV, les transformateurs électriques et l'ensemble des installations du réseau de distribution. Les travaux se dérouleront dans la wilaya de

Ouargla, en particulier dans la zone frontalière d'El Borma, ainsi qu'à El Menia, Djanet, Illizi, Tamanrasset et In Guezzam. L'objectif est de sécuriser les réseaux électriques et d'assurer la continuité et la qualité du service, témoignant ainsi de l'engagement de Sonelgaz à mobiliser toutes ses ressources humaines et matérielles pour garantir un été confortable et stable à ses clients et à poursuivre son rôle de service public et de soutien à l'économie nationale.

Houari Tigharsi :

«Plus de 51 % des secteurs et processus administratifs sont désormais numérisés»

PAR INÈS B.

C'est ce qu'a affirmé, hier, l'expert en économie, Houari Tigharsi, lors de son passage à la radio Chaine 1. Il a expliqué que l'Algérie dispose désormais d'une infrastructure numérique robuste, grâce à la Stratégie nationale de numérisation. Cette stratégie est pilotée par les autorités compétentes, principalement le Haut-Commissariat à la numérisation, qui œuvre à promouvoir la transformation numérique et l'interconnexion des différents services de l'État, dans le cadre du Plan de transformation numérique 2030 élaboré par le Haut-Commissariat à la numérisation.

L'expert en économie a souligné que le lancement du projet de numérisation en Algérie reposait initialement sur des systèmes numériques non sécurisés. Cependant, les investissements dans l'infrastructure ont permis d'améliorer les contrôles de sécurité nécessaires à la protection des données. Les institutions, structures et plateformes numériques sont désormais mieux placées pour relever les défis liés à la restriction de l'accès à l'information, au renforcement des systèmes d'authentification et à l'amélioration des capacités de chiffrement et de détection du piratage et des cyberattaques.

Le Dr Tigharsi a qualifié la construction en cours du deuxième Centre national de services numériques dans la wilaya de Blida de projet stratégique qui renforce la l'infrastructure numérique nationale et permettra d'atteindre l'indépendance

L'Algérie a réalisé des progrès réels et tangibles dans la numérisation de nombreux ministères et services publics, notamment ceux des collectivités territoriales et des secteurs de la justice, de l'emploi et de la sécurité sociale.



numérique. Il a souligné que le projet est réalisé à plus de 70 % et que ses principales missions consistent à traiter les données nationales et à développer des services numériques.

« La cohérence structurelle et l'intégration fonctionnelle permettent une communication et une connectivité efficaces entre les différents secteurs ministériels et les services publics, tels que les collectivités territoriales, la santé, la protection sociale, l'emploi, l'éducation, l'enseignement supérieur et la formation professionnelle, dans le cadre de la stratégie nationale de numérisation. », a-t-il déclaré en poursuivant : « La numérisation des processus administratifs et la mise en place de bases de données souveraines sont des piliers de politiques publiques efficaces, notamment dans les domaines des services bancaires, de l'aide sociale et de la lutte contre la bureaucratie et la corruption. »

Selon lui, plus de 51 % des secteurs et processus administratifs sont désormais numérisés. Toutefois, explique-t-il, le principal défi consiste à collecter et à exploiter au mieux les données afin d'améliorer les revenus des citoyens, de réduire les coûts de transaction, de dynamiser le climat des affaires et d'encourager l'investissement, tout en opérant une transition vers une économie du savoir fondée sur la transparence.

I.B.

AGRICULTURE

Les offices interprofessionnels appelés à fonctionner au service des producteurs

L'expert en agronomie Mohamed Amokrane Nouad a livré, hier, une analyse approfondie de la feuille de route tracée par le président de la République pour le secteur de l'agriculture à l'horizon 2026, qualifiant cette feuille de route de « défiante », tout en estimant qu'elle marque un tournant stratégique dans la manière d'aborder les politiques agricoles en Algérie.

S'exprimant à l'émission « L'Invité du jour » sur la Chaîne 3 de la Radio algérienne, l'expert a tenu à replacer cette feuille de route dans son contexte global, soulignant « les signaux forts envoyés par le président de la République ». « La feuille de route est défiante et le Président de la République a pointé du doigt certains éléments essentiels, stratégiques et même importants », a-t-il déclaré, mettant en avant l'appel explicite au retour de la science et des compétences de terrain. Pour Mohamed Amokrane Nouad, « il est aujourd'hui impossible de relancer durablement l'agriculture sans s'appuyer sur les spécialistes du secteur ». « On ne peut pas faire l'agriculture sans les agronomes, sans les techniciens et sans les vétérinaires », a-t-il insisté, regrettant que de nombreux cadres formés soient éloignés du terrain agricole. « On a oublié qu'on forme des ingénieurs agronomes et des techniciens qui, malheureusement, ne sont pas sur le terrain. Ils sont ailleurs », a-t-il déploré. Selon l'expert, l'amélioration des performances agricoles repose avant tout sur la maîtrise de l'itinéraire technique. « Le rendement, c'est un itinéraire technique, et cet itinéraire est connu et maîtrisé par ces gens-là », a-t-il affirmé, estimant que le retour à la science constitue la base de toute relance sérieuse

du secteur. Cette approche se retrouve, selon lui, dans l'orientation donnée par le président de la République concernant la production céréalière, considérée comme une filière charnière pour la sécurité alimentaire nationale. « Il ne faut pas étendre les superficies uniquement, il faut parler de rendement et de rentabilité », a expliqué Mohamed Amokrane Nouad, soulignant qu'il vaut mieux consolider les exploitations existantes que d'élargir les surfaces sans amélioration des performances. « Il vaut mieux garder la même entité et la renforcer en moyens pour produire 20 à 25 quintaux à l'hectare que de doubler les superficies avec de faibles rendements », a-t-il précisé. Pour l'expert, les difficultés rencontrées lors des campagnes agricoles traduisent un problème d'organisation et d'encadrement des filières. « Une campagne, ça se prépare une année à l'avance », a-t-il rappelé, estimant que l'improvisation actuelle est le résultat d'un éloignement de l'itinéraire technique et d'un manque de planification. « Quand on travaille avec l'itinéraire technique, on se prépare, on gagne du temps et on sécurise la production », a-t-il ajouté. La révision annoncée de la loi d'orientation agricole a également occupé une place centrale dans son analyse. Selon Mohamed Amokrane Nouad, cette loi, par nature décentrale, n'est plus adaptée aux réalités actuelles. « Elle a dépassé les dix ans, elle est aujourd'hui périmée », a-t-il estimé, appelant à une refonte tenant compte des évolutions technologiques, organisationnelles et numériques. La loi d'orientation agricole, c'est de la politique publique. Elle fixe une direction et les moyens pour y arriver », a-t-il expliqué, soulignant que la modernisation,

la numérisation et la technicité sont désormais incontournables pour restructurer les filières agricoles. L'expert a toutefois insisté sur un point structurel majeur, à savoir « la taille économique des exploitations ». « Avec une moyenne de 6 hectares, on ne peut ni mécaniser, ni moderniser, ni recruter », a-t-il affirmé, plaident pour un véritable remembrement du foncier agricole afin de créer des exploitations viables et compétitives. Selon lui, sans cette réforme, toute politique de modernisation restera limitée dans ses effets. Concernant l'organisation des filières, Mohamed Amokrane Nouad a salué l'encouragement présidentiel à la création de coopératives spécialisées, tout en regrettant l'écart entre les textes et leur application. « Une coopérative, c'est une force », a-t-il rappelé, précisant que les offices interprofessionnels devraient fonctionner au service des producteurs. « Quand on dit que ces offices appartiennent aux agriculteurs, cela signifie que ce sont eux qui doivent décider, et que l'État doit assurer la régulation », a-t-il souligné, appelant à un retour à l'esprit initial des textes réglementaires. La filière des viandes rouges et blanches, autre axe prioritaire de la feuille de route présidentielle, a suscité une analyse sans concession de la part de l'expert, rappelant que l'Algérie dispose pourtant d'un potentiel agroécologique considérable. « Nous avons 45 millions d'hectares, dont 35 millions destinés aux pâturages, et 20 millions d'hectares de steppe », a-t-il souligné, estimant que le pays a historiquement vocation à l'élevage. « L'Algérie était d'abord un pays d'élevage, avec une association élevage-céréales qui structurait toute l'économie agricole », a-t-il rappelé.

COMMERCE EXTÉRIEUR

Vers l'organisation d'une exposition nationale de la céramique à Batna

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a inauguré hier à Oran la première Exposition nationale des produits algériens exportés (SNEPAL). Cet événement se veut une plateforme économique privilégiée pour mettre en avant les potentialités d'exportation des entreprises algériennes, faire connaître la qualité et la diversité du produit national et créer des opportunités de coopération et de partenariat avec les acteurs économiques locaux et étrangers, ouvrant ainsi de nouvelles perspectives à l'élargissement de la base des exportations nationales hors hydrocarbures. Le ministère invite, dans son communiqué, les entreprises exportatrices qui ambitionnent d'élargir leur déploiement à l'international à participer activement à cet important rendez-vous économique, précisant que les demandes d'inscription se font en ligne. S'adressant aux acteurs économiques du secteur de la céramique, le ministre a souligné le rôle majeur que joue désormais ce secteur dans l'économie nationale, l'Algérie s'étant transformée en quelques années seulement, passant d'importatrice à exportatrice vers quatre continents. Dans le même temps, M. Rezig a annoncé le projet de son ministère d'organiser une exposition nationale de la céramique à Batna, en collaboration avec les autorités provinciales.

ÉQUIPEMENTS D'HYGIÈNE POUR LES GRANDES COMMUNES

Plus de 930 millions DA alloués à Tlemcen

La wilaya de Tlemcen est divisée en 22 secteurs, pris en charge progressivement dans le cadre d'un programme visant l'élimination des points noirs liés à l'accumulation des déchets.



Les services de la wilaya de Tlemcen ont consacré une enveloppe financière de plus de 933 millions de dinars à l'acquisition d'équipements destinés à renforcer la propreté de l'environnement au niveau du groupement du Grand Tlemcen, a indiqué la cellule de communication de la wilaya.

Selon la même source, une première tranche de 260 millions de dinars sera dédiée à l'acquisition de 11 camions à bennes tasseuses destinés à la collecte des ordures ménagères dans la commune de Tlemcen.

Par ailleurs, un montant de 460 millions de dinars a été alloué à l'acquisition de 37 camions en deux phases. La première phase concerne l'achat de 25 camions compacteurs d'une capacité de 12 mètres cubes, destinés aux communes de Tlemcen et de Mansourah. La deuxième phase prévoit l'acquisition

de 12 autres camions, dont certains d'une capacité de 8 tonnes, en plus d'un tracteur agricole et de bennes d'une capacité de 6 mètres cubes. D'autres communes de la wilaya, à l'instar de Remchi, Chetouane, Maghnia et Sebdou, bénéficieront ultérieurement d'équipements similaires, précise-t-on de même source.

Une enveloppe supplémentaire de 33 millions de dinars sera également mobilisée pour l'acquisition de camions destinés à l'enlèvement des grands conteneurs de déchets. La wilaya de Tlemcen est divisée en 22 secteurs, pris en charge progressivement dans le cadre d'un programme visant l'élimination des points noirs liés à l'accumulation des déchets, notamment dans les quartiers d'Abou Tachfine, Oujlida, Boujlida, El Koudia et Sidi Said. Cette opération sera ensuite généralisée à l'ensemble du groupement du

Grand Tlemcen, comprenant les communes de Tlemcen, Mansourah et Chetouane, avant d'être étendue aux autres communes de la wilaya.

Il est également prévu l'allocation de 180 millions de dinars pour le renforcement du centre d'enfouissement technique (CET) de la commune de Chetouane, notamment à travers le recrutement de personnel qualifié, dont des chauffeurs, mécaniciens, électriques et agents administratifs.

Selon la même source, ce centre, relevant des services de la wilaya, assurera la gestion de la collecte des déchets à l'échelle du groupement du Grand Tlemcen. Des ressources financières annuelles, issues des budgets de la wilaya et des communes concernées, seront allouées afin de couvrir les frais de gestion et l'acquisition des équipements nécessaires.

TLEMCEN

Quatre projets à la zone industrielle d'Ouled Bendamou à Maghnia

La mise en œuvre de quatre projets d'investissement a récemment été lancée dans la zone industrielle d'Ouled Ben Damou, située dans la commune de Maghnia, selon les informations fournies par les services de la wilaya. Ces projets ont reçu l'approbation

du guichet unique décentralisé de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) de Tlemcen, permettant ainsi leur réalisation dans les secteurs de l'agroalimentaire, de l'acier et du fer, entre autres. Les quatre projets occupent une superficie industrielle totale de 13 hectares et devraient créer environ 1 221 emplois. La zone industrielle, entièrement raccordée aux réseaux de base, s'étend sur 103 hectares et comprend 78 parcelles, dont 74 destinées à l'investissement et 4 réservées aux équipements d'accompagnement. Par ailleurs, les travaux de raccordement de la zone industrielle d'El Aricha aux réseaux d'électricité

et de gaz, ainsi que la construction d'une station de traitement des eaux, devraient démarre prochainement. Ces infrastructures, dont le coût total dépasse 2 milliards de DA, constitueront une étape majeure pour le développement de l'investissement dans la wilaya.

Il est également attendu la publication prochaine d'un décret précisant les modalités de distribution des lots de terrain industriel, d'une superficie comprise entre 200 et 300 m², au profit des artisans et porteurs de projets dans les zones d'activités de petite taille des communes de Maghnia, Sebdou et Remchi, a-t-on souligné.

TOUGGOURT

Divers projets énergétiques concrétisés

Plusieurs projets énergétiques ont été concrétisés dans la wilaya de Touggourt, ces dernières années, notamment en matière de raccordement aux réseaux d'électricité et de gaz, dans le cadre des efforts d'appui au développement local et d'amélioration du service public, a-t-on appris dimanche des services de la wilaya. Ces opérations ont donné lieu au raccordement de 82 lotissements sociaux, pour un total de 15 223 lots de terrain, à travers les différentes communes de la wilaya, aux réseaux publics d'électricité et de gaz,

en plus de la réalisation d'un programme de raccordement de 2 898 foyers, dans les zones enclavées de Taïbet et El-Hedjira, aux mêmes réseaux, a-t-on précisé. S'agissant de l'accompagnement de l'activité agricole, il a été procédé au raccordement au réseau d'électrification de 474 exploitations, réparties sur 169 périmètres agricoles, et ce, pour un coût de plus de 1,5 milliard DA, a ajouté la source en révélant la programmation d'une autre opération pour les grands périmètres agricoles dédiés au développement des cultures stratégiques.

Pour ce qui est de l'orientation stratégique de l'État vers la concrétisation de l'efficacité énergétique et la valorisation des énergies renouvelables, il est fait état de la réalisation en cours d'un programme de 33 milliards DA pour la réalisation d'une centrale solaire de 250 mégawatts dans la daïra de Témacine et d'une autre de 150 mégawatts dans la commune de Touggourt. En termes de couverture énergétique, la wilaya affiche un taux de 97 % de raccordement au réseau électrique et de 84 % à celui du gaz naturel, selon la même source.

SKIKDA

Vers la réception du projet de réhabilitation d'un puits artésien

Le projet de réhabilitation d'un puits artésien, situé à la localité d'Oued Bibi dans la commune d'Aïn Zouit (ouest de Skikda) sera réceptionné « durant la semaine en cours », a-t-on appris dimanche auprès du président de l'Assemblée populaire communale (APC) de cette collectivité locale. Dans une déclaration à l'APS, Sami Mohamed Tichetiche a précisé que ce projet a porté sur la réhabilitation des canalisations de raccordement au château d'eau principal à ce puits artésien devenues vétustes sur une distance de 5 km et l'acquisition d'une nouvelle pompe d'une capacité de 10 litres/seconde pour améliorer l'approvisionnement en eau potable. Le projet, qui a nécessité une enveloppe financière de 35 millions DA, contribuera à l'amélioration de l'approvisionnement en eau potable de près de 2 000 habitants du chef-lieu de la commune d'Aïn Zouit et de ses mechta voisinnes, a précisé la même source. L'opération s'inscrit dans le cadre des efforts de valorisation des ressources souterraines d'eau et d'amélioration du service public d'alimentation en eau potable, a affirmé Mohamed Tichetiche, qui a indiqué que ce puits artésien, situé à Oued Bibi, assure l'approvisionnement en cette ressource vitale de 60 % des habitants de la commune d'Aïn Zouit.

AÏN DEFLA

Remise en service du barrage « Ouled Mellouk »

Le barrage « Ouled Mellouk », wilaya d'Aïn Defla, a été dernièrement remis en service, à la suite de l'amélioration de son taux de remplissage grâce aux dernières précipitations, a indiqué un communiqué de l'unité locale de l'Algérienne des eaux (ADE). La même source a précisé que, dans le cadre du renforcement des ressources hydriques de la wilaya, le barrage « Ouled Mellouk », dans la commune de Rouina, a été remis en exploitation après la hausse de son niveau de remplissage suite aux récentes pluies, parallèlement à la remise en marche totale de la station de traitement. La remise en service de ce barrage a permis d'enregistrer une amélioration de l'alimentation en eau potable (AEP) dans plusieurs communes de la wilaya, notamment El Attaf, Bathia, Hassania, Belaâs, Zeddine, El Main et Rouina, selon la même source. Par ailleurs, le programme de distribution de cette ressource vitale a été modifié dans la commune d'El Attaf, après l'injection d'un volume supplémentaire d'eau à son profit, estimé à 4 000 m³/jour.



PLUS DE « VRAIS ALIMENTS » ET PLUS DE VIANDE

Nouvelle pyramide alimentaire

Pendant de nombreuses années, la pyramide alimentaire classique a servi de référence pour guider les choix nutritionnels. Toutefois, l'évolution des connaissances scientifiques, des habitudes de vie et des enjeux environnementaux a conduit à repenser ce modèle. C'est pourquoi la nouvelle pyramide alimentaire propose aujourd'hui une approche plus globale, mettant en avant la qualité des aliments, la place du végétal et le mode de vie.

PAR AMEL B.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) propose de nouvelles recommandations nutritionnelles destinées à prévenir les maladies non transmissibles telles que l'obésité, le diabète, les maladies cardiovasculaires et certains cancers. Ces recommandations, souvent présentées sous la forme d'une pyramide alimentaire moderne, mettent l'accent sur une alimentation équilibrée, variée et majoritairement végétale. Les nouvelles préconisations suscitent, malgré ces messages de bon sens, la consternation de la communauté scientifique. En cause, notamment, l'appel à manger plus de protéines, en particulier de la viande et des produits laitiers, l'insistance sur la consommation de graisses saturées (notamment d'origine animale), faisant la promotion active de la cuisine au beurre et à la graisse de bœuf.

Contrairement à l'ancienne pyramide centrée uniquement sur les aliments, la nouvelle pyramide intègre également des éléments essentiels à la santé comme l'hydratation, l'activité physique et le sommeil. Elle rappelle que bien manger ne suffit pas : il faut aussi bouger régulièrement et adopter un rythme de vie équilibré. À la base de la pyramide se trouvent l'eau, boisson indispensable au bon fonctionnement de l'organisme, ainsi que l'activité physique quotidienne. L'eau doit être la boisson principale, tandis que les boissons sucrées doivent rester exceptionnelles. Le sommeil et la gestion du stress font également partie de cette base essentielle. Selon la nouvelle pyramide, les protéines, les produits laitiers et les graisses saines devraient être au centre de chaque repas. « Chaque repas doit donner la priorité aux protéines de haute qualité et riches en nutriments provenant de sources animales et végétales, associées à des graisses saines provenant d'aliments entiers tels que les œufs, les fruits de mer, les viandes, les produits laitiers entiers, les noix, les graines, les olives et les avocats.

Les fruits et légumes occupent une place centrale dans la nouvelle pyramide. Riches en vitamines, minéraux, fibres et antioxydants, ils doivent être consommés en abondance, idéalement au moins cinq portions par jour, en variant les couleurs, les textures et les modes de préparation. Les féculents, en particulier les céréales complètes (riz complet, pain complet, pâtes complètes, avoine), sont privilégiés car ils apportent une énergie durable et



favorisent la satiété. Les légumineuses (lentilles, pois chiches, haricots) jouent un rôle clé : elles sont à la fois sources de glucides, de protéines végétales et de fibres.

La nouvelle pyramide encourage à réduire la consommation de protéines animales au profit des protéines végétales. Le poisson, les œufs et la viande blanche restent présents, mais la viande rouge est limitée et les viandes transformées sont fortement déconseillées. Cette orientation est bénéfique à la fois pour la santé et pour l'environnement. Les matières grasses ne sont plus considérées comme des ennemis, mais leur qualité est essentielle. Les huiles végétales (olive, colza, noix) et les fruits à coque sont recommandés en petites quantités. Les produits laitiers ou leurs alternatives végétales enrichies peuvent être consommés avec modération selon les besoins individuels.

La nouvelle pyramide alimentaire ne se limite pas à la nutrition. Elle encourage une alimentation plus durable, respectueuse de l'environnement, basée sur des produits locaux, de saison et peu transformés. Elle valorise également le plaisir de manger, la convivialité et l'écoute des sensations alimentaires. Au bas de la pyramide se trouvent les grains entiers, qui incluent une note pour éviter les glucides

raffinés et viser deux à quatre portions de grains entiers chaque jour. Il existe également certains groupes d'aliments sains qui ne sont pas prioritaires sur la pyramide, comme les aliments fermentés sains pour l'intestin, et les haricots et les céréales.

« Les légumineuses et les grains entiers sont une source précieuse de fibres. Les fibres sont très importantes pour notre santé intestinale, notre cholestérol, notre énergie, notre longévité et notre santé globale. Il est donc essentiel d'en consommer suffisamment pour avoir une alimentation saine, expliquent les experts. Il faut savoir que si la nouvelle pyramide alimentaire 2025-2030 vise à simplifier une alimentation saine, elle ne correspond pas totalement à la science de la nutrition encouragée par les diététistes. Les protéines sont essentielles et devraient être au centre de notre alimentation, mais pas au détriment des aliments riches en fibres comme les fruits, les légumes, les légumineuses et les grains entiers, qui sont secondaires dans cette pyramide mais cruciaux pour nos intestins, notre cœur et notre esprit. L'idéal est d'équilibrer les protéines animales avec des aliments à base de plantes riches en nutriments, préconisent les experts.

A. B.

INDE

Alerte au Bengale occidental après des cas suspects de virus Nipah

L'État indien du Bengale occidental a été placé en alerte après la détection de deux cas suspects de virus Nipah, ont indiqué les autorités. Le ministère indien de la Santé a annoncé avoir lancé une action « immédiate et coordonnée » après l'identification des cas dans le district de North 24 Parganas. « Un appui en laboratoire, une surveillance renforcée, la prise en charge des cas, des mesures de prévention et de contrôle des infections, ainsi qu'une expertise spécialisée ont été mobilisés », a précisé le ministère dans un communiqué publié lundi soir sur le réseau social américain X. Selon le ministère, une équipe nationale conjointe de riposte aux épidémies a été dépêchée sur place et des protocoles standards ont été partagés avec les autorités locales afin d'assurer un endiguement efficace.

La plus haute responsable administrative de l'État, Nandini Chakraborty, a indiqué que les deux patients reçoivent actuellement un traitement et sont étroitement suivis par une équipe médicale spécialisée, selon la radio publique All India Radio. Les autorités ont par ailleurs intensifié la surveillance dans plusieurs districts et procèdent au traçage des contacts à haut risque afin de prévenir toute propagation du virus.

Le virus Nipah, une maladie zoonotique pouvant provoquer de graves troubles respiratoires et des encéphalites, a déjà été signalé dans le sud de l'Inde, notamment au Kerala, où plusieurs foyers ont été recensés ces dernières années.



MADAGASCAR

Les autorités annoncent 20 cas confirmés de personnes atteintes de mpox

Vingt cas de mpox ont été recensés à Madagascar, a indiqué samedi le ministère malgache de la Santé publique. Selon le ministère, le nombre cumulé de cas suspects s'élève à 156 et à ce jour, aucun décès n'a été enregistré depuis l'apparition du premier cas en décembre dernier. Le porte-parole du ministère de la Santé publique, le professeur Mamy Randria, a indiqué que l'âge moyen des personnes atteintes

était de 23 ans, avec une répartition équivalente entre les hommes et les femmes. Depuis la détection des cas de mpox, les autorités ont pris des mesures strictes de prévention, y compris la création de centres d'opération d'urgence en santé publique dans toutes les régions de l'île, l'installation de barrages sanitaires sur les routes nationales à la sortie des zones enregistrant des cas positifs ou suspects, ainsi que

le renforcement des gestes barrières dans les établissements scolaires et touristiques. La Mpox est une maladie virale qui sévit principalement dans les régions reculées d'Afrique centrale et occidentale situées à proximité des forêts tropicales. Le premier cas de transmission de cette maladie de l'animal à l'homme a été enregistré en 1970 sur le territoire de la République démocratique du Congo.



FAMINES PROVOQUÉES PAR L'HOMME

Le PAM exhorte les dirigeants mondiaux à agir

À peine deux semaines après le début de la nouvelle année, le monde est déjà confronté au risque d'une crise alimentaire mondiale dangereuse et qui s'aggrave, a déclaré la directrice exécutive.



La directrice exécutive du Programme alimentaire mondial (PAM) des Nations unies, Cindy McCain, a exhorté les dirigeants mondiaux à agir pour mettre un terme aux famines provoquées par l'homme, au moment où les acteurs humanitaires sont confrontés à des risques toujours plus élevés et à des contraintes de ressources particulièrement importantes. Selon les prévisions mondiales du PAM pour 2026, près de 318 millions de personnes sont touchées par une crise alimentaire aiguë ou pire. Les systèmes d'alerte précoce du PAM tirent la sonnette d'alarme face à l'aggravation de l'insécurité alimentaire due aux conflits violents, aux conditions météorologiques extrêmes et aux graves récessions économiques. Déjà, des centaines de

milliers de personnes vivent dans des conditions proches de la famine. À peine deux semaines après le début de la nouvelle année, le monde est déjà confronté au risque d'une crise alimentaire mondiale dangereuse et qui s'aggrave, a déclaré la directrice exécutive. Et d'ajouter : « La détermination du PAM reste inébranlable. Nous saisirons toutes les occasions pour mobiliser le soutien et les ressources nécessaires pour aider ceux qui dépendent de nous pour leur survie ». Le PAM a prouvé à maintes reprises que des solutions précoce, stratégiques et innovantes peuvent mettre fin à la famine, stabiliser les communautés, s'attaquer aux facteurs de la migration et permettre aux familles de se relever, a-t-elle encore dit. Cependant, selon les prévisions actuelles, le financement du

PAM ne représente qu'un peu moins de la moitié du budget nécessaire, soit 13 milliards de dollars, pour venir en aide à 110 millions de personnes parmi les plus vulnérables au monde. Parallèlement, la complexité et la dangerosité croissantes des environnements opérationnels rendent le travail humanitaire plus difficile et plus périlleux. Des millions de personnes risquent ainsi de se voir privées d'une aide vitale, ce qui constitue une menace pour leur vie et la stabilité des régions concernées. A cet effet, McCain, qui s'exprime régulièrement sur les liens entre la faim et les conflits, a appelé les dirigeants du monde à accorder la priorité à la lutte contre l'insécurité alimentaire mondiale et à prévenir les famines d'origine humaine. Le PAM ne peut pas mettre fin à la faim à lui seul, a-t-elle conclu.

UKRAINE

Moscou dit avoir utilisé le missile Orehnik

Le ministère russe de la Défense a affirmé lundi que son missile de dernière génération Orehnik, utilisé vendredi

lors de frappes massives contre l'Ukraine, avait ciblé une usine aéronautique à Lviv (ouest). « Selon des informations confirmées par plusieurs sources indépendantes, à la suite d'une frappe menée dans la nuit du 9 janvier par les forces armées russes à l'aide du système mobile de missiles balistiques terrestres 'Orehnik', l'usine d'État de réparation aéronautique de Lviv a été mise hors service », a indiqué le ministère.

Selon Moscou, cette usine était utilisée pour « la réparation et la maintenance du matériel aéronautique des forces armées ukrainiennes, y compris des avions F-16 et MiG-29 fournis par les pays occidentaux ». Interrogé à ce sujet, le porte-parole de l'armée de l'air ukrainienne Ioury Ignat a indiqué que Kiev ne communiquait jamais sur les cibles militaires touchées par les frappes russes.

FRANCE

Près de 350 tracteurs mobilisés contre l'accord UE-Mercosur

Environ 350 tracteurs ont été recensés mardi 13 janvier 2026 dans Paris lors d'une nouvelle journée de mobilisation d'agriculteurs, a indiqué la préfecture de police, une action visant notamment à dénoncer l'accord de libre-échange entre l'Union européenne et le Mercosur. Un premier convoi d'une quinzaine de tracteurs de la FNSEA et des Jeunes Agriculteurs est entré dans la capitale peu avant 6 h, rapidement rejoint par de nombreux autres véhicules. Les organisateurs ambitionnaient de faire converger plusieurs centaines d'engins agricoles vers Paris. Arborant des drapeaux syndicaux, les tracteurs sont entrés par la porte Dauphine, escortés par des camions de CRS, avant de remonter l'avenue Foch en direction de l'Arc de Triomphe. Vers 6 h 45, ils circulaient sur l'avenue des Champs-Élysées, où des pancartes portant les slogans « Pas de pays sans paysan » ou « Pas de paysan, pas d'alimentation » étaient visibles. Le parcours, validé par la

préfecture de police, devait se poursuivre vers l'avenue George-V puis le pont de l'Alma, avant un rassemblement prévu quai d'Orsay. Certains manifestants ont indiqué avoir prévu de prolonger la mobilisation. L'action est menée à l'initiative de la FRSEA Grand Bassin parisien, qui regroupe l'Île-de-France et des départements voisins, afin d'exiger des « actes concrets et immédiats » pour défendre la souveraineté alimentaire. Les syndicats mettent en avant la crise sanitaire liée à la dermatose nodulaire contagieuse (DNC) bovine, la hausse des coûts de production, notamment des engrains, ainsi que les inquiétudes suscitées par l'accord UE-Mercosur. À quelques jours d'une possible signature de cet accord au Paraguay, des actions ont été menées ces derniers jours dans plusieurs ports français, dont Le Havre, où des agriculteurs ont procédé à des contrôles de camions frigorifiques pour vérifier la provenance des produits importés. Des mobilisations ont également été

observées à Bayonne, La Rochelle et dans plusieurs villes, dont Metz, Pau, Périgueux, Poitiers, Dax et Limoges. Cette mobilisation s'inscrit dans la continuité de mouvements engagés depuis décembre dans plusieurs régions, à l'initiative de différents syndicats agricoles, dont la Coordination rurale et la Confédération paysanne, avec des actions parfois marquées par l'entrée de tracteurs dans Paris. Lundi, la ministre de l'Agriculture Annie Genevard a déclaré que « la colère des agriculteurs est profonde » et que leurs revendications étaient « entendues au plus haut niveau de l'État », rappelant l'annonce récente de mesures en faveur de certaines filières, sans apaiser la contestation. Des mobilisations similaires ont par ailleurs eu lieu en Italie, en Pologne et en Irlande. La ratification de l'accord UE-Mercosur doit encore être soumise au vote du Parlement européen, attendu au plus tôt en février, alors qu'un rassemblement d'agriculteurs est annoncé le 20 janvier à Strasbourg.

INSÉCURITÉ AU SOUDAN

Près de 600 civils déplacés au Kordofan du Sud

Au total, 570 civils ont été déplacés de Kadugli, capitale de l'État du Kordofan du Sud, sur une période de trois jours en raison de la dégradation des conditions de sécurité, a indiqué dimanche l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) des Nations unies. Dans un communiqué, l'OIM a précisé que ses équipes de suivi avaient enregistré le déplacement de 570 personnes entre le 8 et le 10 janvier, alors que l'insécurité s'intensifiait dans la ville. Les familles déplacées se sont dirigées vers des zones de l'État du Nil Blanc, dans le sud du Soudan. La situation à Kadugli demeure « tendue et volatile », a ajouté l'agence, soulignant que ses équipes continuaient de surveiller de près l'évolution de la situation sur le terrain. La semaine dernière, l'OIM a rapporté que le nombre de personnes déplacées dans les trois États du Kordofan Nord, Ouest et Sud avait atteint 64 890 entre le 25 octobre et le 30 décembre 2025. Les combats se sont intensifiés ces dernières semaines dans les trois États du Kordofan, où les affrontements entre l'armée soudanaise et les FSR ont contraint des dizaines de milliers de civils à fuir.

Sur les 18 États que compte le Soudan, les FSR contrôlent l'ensemble des cinq États de la région du Darfour, à l'ouest, à l'exception de certaines zones du nord du Darfour du Nord qui restent sous contrôle de l'armée. De son côté, l'armée tient la majorité des zones des 13 autres États du sud, du nord, de l'est et du centre du pays, y compris la capitale Khartoum.

Le Soudan est plongé dans un conflit meurtrier opposant l'armée aux FSR depuis avril 2023, un affrontement qui a fait des milliers de morts et provoqué le déplacement de millions de personnes.



TRUMP

Des droits de douane de 25 % sur certains partenaires commerciaux

Le président américain, Donald Trump, a déclaré lundi que de quelques pays faisant affaire avec l'Iran s'exposeront à des droits de douane de 25 % dans leurs échanges commerciaux avec les États-Unis.

Via son réseau social Truth, le locataire de la Maison-Blanche a déclaré que la mesure prenait effet « immédiatement » et que ces surtaxes douanières s'appliqueraient sur « tous les échanges commerciaux » effectués par les pays visés avec les États-Unis. Cette directive est « définitive et sans appel », a-t-il ajouté, sans autres précisions. Donald Trump a effectué cette annonce alors même que la Cour suprême américaine devrait se prononcer sous peu sur la légalité d'un éventail de droits de douane décidés par le président américain depuis son retour au pouvoir en janvier dernier.

ÉQUIPE NATIONALE

Benbot met un terme à sa carrière internationale

Estimant que son avenir avec la sélection était désormais compromis, Oussama Benbot a pris la décision de se retirer définitivement de la scène internationale.

PAR MAROUANE A.

Le gardien de but de l'USM Alger, Oussama Benbot, a officiellement décidé de tourner la page de l'équipe nationale algérienne. Après environ trois années et demie passées dans l'environnement des « Verts », le portier a annoncé sa retraite internationale à travers une lettre adressée au président de la Fédération algérienne de football (FAF), Walid Sadi, mettant ainsi fin à une expérience marquée davantage par l'attente que par le temps de jeu.

Convoqué de manière récurrente depuis son intégration en sélection, Benbot n'a toutefois jamais réussi à s'imposer durablement dans la hiérarchie des gardiens. Malgré ses bonnes prestations sous les couleurs de l'USMA et son statut de référence en championnat national, il a rarement bénéficié d'occasions pour défendre les buts de l'équipe d'Algérie lors des matchs officiels.

La frustration du joueur s'est accentuée lors des dernières échéances importantes. Benbot n'a disputé aucune rencontre durant les éliminatoires, ni lors de la dernière Coupe d'Afrique des nations au Maroc. Le sélectionneur Vladimir Petkovic lui a notamment préféré Lucas Zidane, fils de la légende Zinedine Zidane, ainsi qu'Anthony Mandréa, évoluant alors en troisième division française avec le FC Caen, lequel

a même été titularisé face à la Guinée équatoriale après le choix du staff de faire reposer certains cadres.

Pour le portier algérois, cette situation a fini par créer un sentiment d'injustice sportive, lui qui espérait au moins bénéficier d'une opportunité pour démontrer ses qualités au plus haut niveau international.

Estimant que son avenir avec la sélection était désormais compromis, Oussama Benbot a pris la décision de se retirer définitivement de la scène internationale. Dans une lettre adressée au président de la FAF, Walid Sadi, il a officialisé sa retraite internationale, tout en exprimant sa fierté d'avoir porté le maillot national et son respect pour l'institution et ses responsables.

Un départ discret, mais digne

Si son passage en équipe nationale n'a pas été marqué par de nombreuses apparitions, Benbot laisse l'image d'un joueur professionnel, assidu et respectueux du groupe. Son parcours avec les « Verts » n'a peut-être pas répondu à ses ambitions sportives, mais son attitude exemplaire aura été saluée par ses proches et ses coéquipiers.

En mettant un terme à sa car-

rière internationale, le gardien peut désormais se concentrer pleinement sur son parcours en club. Avec l'USM Alger, où il demeure un élément essentiel, Benbot entend poursuivre sa carrière avec sérénité, loin des incertitudes liées aux convocations et à la concurrence en sélection.

La trajectoire d'Oussama Benbot en équipe nationale illustre le fossé qui peut parfois exister entre le potentiel d'un joueur et les choix d'un staff technique. Son retrait, décidé avec lucidité, referme un chapitre certes court, mais vécu avec engagement et respect du maillot national, au profit d'un avenir désormais centré sur le football de club.

2022.

M. A.



COUPE D'ALGÉRIE (1/8 DE FINALE)

L'USMA qualifié après prolongation devant l'USMH

L'USM Alger s'est qualifié en quarts de finale de la Coupe d'Algérie de football 2025-2026, en s'imposant au bout des prolongations devant l'USM El Harrach sur le score de 3 à 2 (mi-temps : 1-1, temps réglementaire : 2-2), lundi soir au stade Nelson-Mandela de Baraki (Alger). Les buts de l'USMA ont été inscrits par Loucif (5^e), Likonza (71^e) et Ghacha (101^e), alors que l'USMH a égalisé auparavant à deux reprises par Bechou (21^e) et Chouki (89^e). Les huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie se poursuivront mardi avec l'affiche opposant les pensionnaires de Ligue 1 Mobilis, le MC Alger et l'ES Ben Aknoun, au stade Ali-Ammar de Douera (19 h 00), alors que les autres matchs de ce tour s'étaleront jusqu'à samedi.

AMINE GOUIRI :

« C'est de bon augure pour le Mondial »

L'attaquant international algérien de l'Olympique de Marseille Amine Gouiri a souligné lundi que la participation de la sélection nationale à la Coupe d'Afrique des Nations CAN 2025 a été instructive, et c'est de bon augure pour la Coupe du monde 2026, prévue l'été prochain aux États-Unis, au Mexique et au Canada.

« C'était difficile », a confié Gouiri en conférence de presse à la veille du match de son équipe en Coupe de France. « On est tombé sur une très belle équipe du Nigeria, mais on a montré

qu'on avait une belle génération, une très belle équipe. C'est de bon augure pour la Coupe du monde. C'était un bon test. »

La sélection algérienne avait été éliminée en quart de finale de la CAN 2025 après sa défaite samedi dernier face au Nigéria (2-0). La première contreperformance dans le tournoi pour les hommes de Vladimir Petkovic contre quatre succès, dont trois en phase de poules contre respectivement le Soudan (3-0), le Burkina Faso (1-0) et la Guinée équatoriale (3-1) et un quatrième en 8^e de finale face à la RD Congo (1-0 ap).

Pour rappel, l'ancien Lyonnais n'a pas pu participer à la CAN 2025 en raison d'une blessure à l'épaule contractée en octobre dernier contre l'Ouganda (2-1) en qualification de la Coupe du monde 2026. Significative de l'épaule droite, Gouiri était trop court pour participer au tournoi continental. Il a manqué plus de deux mois et demi de compétition avant de faire son retour le 4 janvier en Ligue 1 contre Nantes (défaite 2-0). Jeudi dernier, il a joué 67 minutes lors du Trophée des champions contre le PSG (2-2, 4 tab. à 1).



CAN 2026 DE HANDBALL/MATCH AMICAL

Victoire de l'EN devant la Géorgie

La sélection algérienne de handball s'est imposée devant son homologue géorgienne sur le score de 32 à 30, en match amical disputé lundi à Ljubljana en prévision du 27^e Championnat d'Afrique des nations (CAN-2026), prévu au Rwanda (21-31 janvier 2026). Battu lors du premier test match face au Koweït (25-32), le Sept national poursuit sa préparation en Slovénie avec la programmation d'une autre rencontre amicale face à la formation slovène de première division Trimo Trebenje, le 13

janvier. Lors de la première partie de son stage qui s'est déroulée en République tchèque (27 décembre-2 janvier), le Sept national a disputé une première rencontre amicale face à la Tchéquie, soudée par un résultat de parité (31-31). Versée dans le groupe A de la 27^e édition de la CAN (21-31 janvier 2026), l'Algérie débutera face au Nigeria le 21 janvier (12 h 00), puis le Rwanda le 22 janvier (18 h 00), avant de clôturer face à la Zambie, le 24 janvier (12 h 00).

Le groupe B est composé de l'Égypte, de l'Angola, du Gabon et de l'Ouganda, alors que le groupe C comprend la Tunisie, la Guinée, le Cameroun et le Kenya. Dans le groupe D figurent le Cap-Vert, le Maroc, le Congo et le Bénin. La composition définitive des joueurs devant prendre part à la Coupe d'Afrique des Nations sera annoncée après la dernière étape de préparation, aux alentours du 16 janvier, alors que le départ à destination du Rwanda est prévu pour le 17 janvier.

MONDIAL FÉMININ

(U-17) 2026
(QUALIFICATIONS)
Algérie-Cameroun au premier tour

La sélection algérienne des moins de 17 ans affrontera son homologue du Cameroun au premier tour des qualifications de la zone Afrique de la Coupe du monde féminine U-17 de la FIFA 2026, selon le résultat du tirage au sort de la compétition.

Le match aller aura lieu à Alger entre le 10 et le 12 avril prochain, tandis que la manche retour se déroulera au Cameroun entre le 17 et le 19 avril. En cas de qualifications pour le deuxième tour, l'équipe algérienne sera opposée au vainqueur de la double confrontation entre la Tunisie et le Sénégal. La rencontre aller se déroulera (22, 23, 24 mai 2026) et la manche retour (29, 30, 31 mai).

Au total, 31 sélections africaines sont engagées dans ces qualifications, disputées en trois tours à élimination directe, avec des confrontations en matchs aller-retour. À l'issue du troisième tour, quatre équipes décrocheront leur qualification pour la phase finale de la Coupe du monde féminine U-17 de la FIFA.

CROSS-COUNTRY / CHAMPIONNATS ARABES 2026

L'Algérie participera avec 24 athlètes.

La Direction technique de la Fédération algérienne d'athlétisme (DTN/FAA) a annoncé lundi que la sélection nationale des moins de vingt ans (garçons) de cross-country « va renforcer l'effectif des représentants algériens aux Championnats arabes, prévus le 24 janvier dans la ville de Ninive (Irak).

Un renfort qui portera à vingt-quatre le nombre total des représentants algériens dans cette compétition, alors qu'initialement, il était de dix-huit athlètes seulement. La question a été étudiée le 6 janvier courant, entre le président de la FAA, Farid Boukaïs, et certains membres de la DTN, juste après la confirmation de la non-participation de la sélection nationale des U20 (garçons) aux Mondiaux 2026 de cross-country, disputés le samedi 10 janvier à Tallahassee (États-Unis).

Six athlètes devaient faire partie de cette aventure, à savoir : Kaddour Naïli, Mohamed Amine Sokou, Zakaria Touahria, Amir Mouad Baroud, Abdel-Mouel Belhaddad, et Ahmed Abdenacer Messabis, sous la direction de l'entraîneur Naïli Ahmed.

Mais après la confirmation de leur non-participation aux Mondiaux de Tallahassee, la DTN et la FAA ont envisagé de les engager dans les championnats arabes de Ninive et c'est ce qui a fini par se confirmer ce lundi. Les autres représentants algériens dans cette compétition sont : Yasser Amraoui, Zakaria Bouguetaya, Abdelmoumène Boutebia, Abdeldjalil Dellaoui, Abdallah Houssem Khabez, et Abdelmoumène Zakaria Zina-Raggoua chez les U18 (garçons), ainsi que Hadjera Bouaïssi, Riñés Hadj-Chérif, Ritedj Hammam, Hadil Kamiri, Randa Mouici et Hadil Samaï chez les U18 (filles).

Chez les U20, et outre les six garçons inspirés, la DTN de la FAA a retenu Karima Achiche, Hassna Benouadah, Zineb Ben Djoudja, Ayet El Houda Benslimani, Fatma Dahmani et Soundous Berkahom chez les filles.

ESPAGNE

Xabi Alonso remercié

Venu pour relancer le Real Madrid, Xabi Alonso a vu son projet collectif ambitieux prendre brutalement fin lundi au lendemain de la défaite en Supercoupe d'Espagne face au Barça, après huit mois seulement sur le banc, où va s'installer son ex-coéquipier Alvaro Arbeloa.

À son arrivée fin mai 2025, le technicien basque souhaitait «construire une grande équipe», capable de ramener le géant espagnol vers les sommets du football mondial, et de rejoindre ses prédécesseurs Carlo Ancelotti et Zinédine Zidane au panthéon merengue. C'est, au final, aux côtés de son ancien coach à Liverpool Rafael Benitez et du malheureux Julen Lopetegui, eux aussi renvoyés prématurément après des séries de mauvais résultats (en 2016 et 2018), que Xabi Alonso va s'asseoir.

Cette cinquième défaite de la saison, dimanche contre le Barça (3-2) en Arabie saoudite, était donc bien celle de trop pour l'ex-milieu de terrain et stratège de la sélection espagnole, victime des nombreuses blessures et de l'irrégularité de ses joueurs, et emporté par l'exigence extrême de la Maison Blanche.

La situation du Real, deuxième de Liga à quatre points du FC Barcelone, et bien parti

pour finir dans le Top 8 de la phase de ligue de Ligue des champions, synonyme d'une qualification directe pour les huitièmes de finale, est bien loin d'être désastreuse.

Mais les résultats, et surtout le niveau collectif affiché par le géant madrilène, sont globalement jugés insuffisants dans la capitale espagnole, où deux défaites de rang peuvent avoir la tête d'un entraîneur.

«C'était un plaisir de jouer pour toi et d'apprendre à tes côtés. Merci pour ta confiance depuis le premier jour. Je me souviendrai de toi comme d'un entraîneur aux idées claires et qui connaît énormément de choses dans le football.», a réagi Kylian Mbappé sur son compte Instagram, suivi par 129 millions de personnes.

Méritocratie contestée

La révolution tactique promise par Alonso lors du Mondial des clubs aux États-Unis n'a

ra toutefois jamais réellement pris, malgré des débuts très encourageants avec 13 victoires sur les 14 premiers matches.

La dernière image laissée par son équipe, proche d'égaliser dans les dernières minutes pour arracher une séance de tirs au but, sera celle d'une formation sans identité de jeu ni idée claire, loin du «Rock'n'Roll» et de la «méritocratie» qu'il souhaitait installer.

Malgré un sursaut collectif face à Manchester City (défaite 2-1), suivi par cinq succès d'affilée, le champion du monde 2010 n'a pas pu se sortir de la même impasse que son prédécesseur Carlo Ancelotti, dans l'incapacité de gérer une armada de stars aux égos démesurés, peut-être mal habitués à la méthode douce et au rapport père-fils qu'ils avaient avec le tacticien italien. De nombreux observateurs du club estiment ainsi que les résultats actuels sont aussi - et surtout

- de la responsabilité des dirigeants, qui ont bâti un effectif déséquilibré, sans remplacer les légendes Toni Kroos, parti à la retraite en 2024, et Luka Modric, aujourd'hui à l'AC Milan.



L'ATLÉTICO MADRID

Simeone regrette et s'excuse

C'était l'un des petits drames de la demi-finale de la Supercoupe d'Espagne. Jeudi dernier, la qualification du Real Madrid aux dépens de l'Atlético de Madrid a été émaillée par une polémique autour du comportement de Diego Simeone. Le coach des Colchoneros avait tenté de faire dégouiller Vinicius. Dans sa zone technique, le «Cholo» s'était adressé au cours de la partie au Brésilien, qui se trouvait le long de la ligne de touche : «Florentino (Perez) va te virer, souviens-toi de ce que je te dis», a répété Simeone, dans des propos filmés par Movistar. Il a tenu à faire son mea culpa ce lundi. «Avant toute chose, j'aimerais présenter mes excuses à Monsieur Florentino (Pérez) et à Monsieur Vinicius pour l'épisode auquel ils ont assisté», a confié le technicien espagnol à la veille de défier La Corogne en 8^e de finale de Coupe du Roi. «Ce n'est pas correct de ma part de me mettre dans cette situation et j'accepte évidemment que je ne me suis pas bien comporté.»

Le Real Madrid était finalement sorti vainqueur de ce bouillant derby. L'occasion pour Vinicius de se payer Simeone en guise de retour de bâton : «Il a encore perdu un match éliminatoire», s'était alors amusé le Brésilien sur son compte Instagram.

O MARSEILLE

Robinho Vaz vers l'AS Roma

Le dossier Robinho Vaz franchit un nouveau cap. L'OM et la Roma sont d'ores et déjà d'accord sur le principe d'un prêt avec option d'achat obligatoire de 25 millions d'euros, bonus compris. L'attaquant de 18 ans et son entourage avancent pour conclure un accord avec le club italien pour cinq ans. D'autres formations essaient de rentrer dans la course, mais les Romains sont en tête.

Depuis le retour du groupe du Koweït, où l'OM disputait le Trophée des champions face au PSG, jeudi 8 janvier, le joueur s'entraîne à part. À Marseille, on explique qu'on ne souhaite pas prendre de risque avec un joueur qui pourrait quitter le club prochainement.

Auteur d'une première partie de saison très prometteuse (4 buts en 14 apparitions en Ligue 1), le jeune attaquant de 18 ans a vu son avenir à Marseille



s'assombrir à cause du blocage des négociations autour de sa prolongation. L'ancien Sochalien est sous contrat avec l'OM jusqu'en juin 2028.

COUPE DE FRANCE

Le PSG éliminé par le PFC

Le Paris Saint-Germain a abandonné son premier trophée. Quelques jours après avoir renversé l'OM lors du Trophée des champions, son voisin, le Paris FC, a signé ce lundi 12 janvier l'exploit d'éliminer le double tenant du titre de la Coupe de France à l'occasion des 16^{es} de finale. Le PSG a perdu 1-0 sur un but de Jonathan Ikoné, un ancien de la maison.

Il faut remonter à la saison 2013-2014 pour voir le PSG sortir dès les 16^{es} de finale de Coupe de France, ce qui illustre encore davantage la performance des joueurs de Stéphane Gilli, voisins du PSG. Cette défaite constitue le premier accroc majeur dans la saison du PSG, qui a bouclé une année 2025 historiquement faste avec six titres (L1, Coupe de France, Trophée des champions, Ligue des champions, Supercoupe d'Europe, Coupe intercontinentale) sur sept (finale perdue au Mondial des clubs). Et c'est le premier trophée national que ne remportera pas Luis Enrique depuis son arrivée au PSG.

Les coéquipiers de Maxime Lopez ont réussi à faire sortir les champions d'Europe de leur match, même s'ils ont poussé jusqu'au bout, à l'image de cette tête manquée de Désiré Doué (90+6) et de la frappe de Vitinha (90+7) stoppée par Obed Nkambadio, très bon lundi soir.

Le PSG a dominé, mais...

Il aura fallu ce second derby en une semaine, après celui gagné par le PSG en Ligue 1 (2-1), pour voir le PFC réaliser cet exploit, malgré une

nette domination de la part des joueurs de Luis Enrique, qui ont monopolisé le ballon. Avec une équipe remaniée malgré la présence de plusieurs cadres (Vitinha, Fabián Ruiz, «Kvara», Barcola, Pacho, Chevalier), les doubles tenants du titre ont été laborieux une grande partie du match devant le but d'Obed Nkambadio, qui a sauvé à plusieurs reprises les siens. Et les champions d'Europe se sont fait punir assez facilement à la suite d'une perte de balle de Nuno Mendes au milieu du terrain. Sur l'une des seules occasions du PFC, Jonathan Ikoné, formé au PSG, a surpris Lucas Chevalier (1-0, 74^e).

Avant cela, le PSG a une flopée d'occasions qu'il n'a jamais conclues : Bradley Barcola a d'abord échoué (22^e, 25^e, 65^e), Gonçalo Ramos (23^e, 56^e) mais aussi Senny Mayulu qui a mal géré plusieurs situations (23^e, 36^e), «Kvara» (45+1).

Ce match, décalé à lundi en raison du Trophée des champions remporté jeudi au Koweït contre l'OM (2-2, tab 4-1), était donc piège et les Parisiens ont payé l'enchaînement des matches et le manque de concentration malgré le discours tenu dimanche par Luis Enrique.



ANCIEN INTERNATIONAL FRANÇAIS

Mamadou Sakho raccroche

L'ancien défenseur central du Paris Saint-Germain et de l'équipe de France Mamadou Sakho, sans club depuis plusieurs mois, a annoncé ce lundi 12 janvier la fin de sa carrière professionnelle à l'âge de 35 ans. Le joueur a fait cette annonce sur la pelouse du Parc des Princes avant le coup d'envoi du 16^e de finale de Coupe de France entre le PSG et le Paris FC, avec qui il a commencé le foot. «Je voulais remercier tout le monde. Je voulais annoncer ma fin de carrière officielle. Merci au Parc. Merci au Paris FC. Sans le Paris FC, pour moi, il n'y a pas le PSG derrière», a-t-il déclaré. Formé et

révélé avec le PSG (201 matchs), il a été le plus jeune capitaine de l'histoire de la Ligue 1, à 17 ans et 8 mois en octobre 2007 pour sa première titularisation en Championnat. Il est ensuite passé par Liverpool (2013-2017) et par Crystal Palace en Angleterre, avant de retrouver la France avec Montpellier en 2021. Il a résilié son contrat d'un commun accord avec le MHSC (49 matchs) en novembre 2023 après une altercation avec son entraîneur Michel Der Zakarian. Avec les Bleus (29 sélections), son principal fait d'armes reste son doublé au Stade de France en barrage retour du Mondial 2014 contre

l'Ukraine qui a qualifié les Bleus pour la Coupe du monde au Brésil (3-0, 0-2 à l'aller). En avril 2016, après avoir été contrôlé positif à un brûleur de graisse, Sakho avait été suspendu provisoirement par l'UEFA pour une durée de 30 jours, ce qui l'avait privé de la finale de la Ligue Europa avec Liverpool et de la phase finale de l'Euro 2016 avant qu'il soit blanchi en juillet 2016. Il était sans club depuis plusieurs mois après avoir joué sous les couleurs du club géorgien du Torpedo Koutaïssi lors de la saison 2024-2025.



PATRIMOINE ET TRANSMISSION

À Illizi, la femme targuie au centre de la mémoire saharienne

À l'occasion de la deuxième édition du Salon régional de la femme targuie, ouverte à Illizi en marge de Yennayer 2976, plus de soixante exposantes venues du Grand Sud donnent à voir le rôle central des femmes dans la préservation du patrimoine culturel saharien. Artisanat, arts, oralité et création contemporaine dessinent les contours d'une identité amazighe vivante, portée par celles qui en sont les premières gardiennes.

SAMY TERKI

Plus de soixante exposantes venues des wilayas d'Illizi, de Tamanrasset et de Djanet prennent part à la deuxième édition du Salon régional de la femme targuie, ouverte lundi soir à la Maison de la culture Othmani-Bali, à Illizi. Inscrite dans le calendrier des manifestations culturelles liées à la célébration du Nouvel An amazigh, Yennayer 2976, cette rencontre entend mettre en lumière le rôle central de la femme au sein de la société targuie.

Selon Ahmed Mellouki, directeur de la Maison de la culture, l'événement vise à valoriser la place de la femme dans le maintien de la cohésion sociale et dans la transmission de l'héritage identitaire local. « La femme targuie demeure la dépositaire d'un patrimoine culturel matériel et immatériel ancestral, qu'elle contribue à préserver et à transmettre », a-t-il souligné lors de l'ouverture du salon.

Placée sous le slogan « La femme targuie, reine des sables et voix du Sahara », cette manifestation, qui se déroule du 12 au 14 janvier, met à l'honneur la créativité féminine à travers des expositions consacrées à l'artisanat traditionnel, notamment l'habillement et la bijouterie. Ces productions, riches en symboles, traduisent les particularités culturelles de la région et témoignent de la profondeur civilisationnelle du Sahara algérien.

Le programme du salon se distingue par la diversité de ses activités. Des projections de documentaires consacrés à la femme targuie permettent d'aborder son rôle social et culturel, tandis que des espaces sont dédiés à l'art culinaire traditionnel, révélant

des savoir-faire transmis de génération en génération. Des animations folkloriques rythment également l'événement, avec des performances issues des répertoires Ilioune, Tindi et Imzad, accompagnées de joutes poétiques et d'interprétations musicales qui puissent dans la mémoire orale saharienne.

En clôture, une cérémonie de remise de prix distinguera les meilleures participantes, en reconnaissance de leur créativité et de leur contribution à la valorisation du patrimoine culturel local. Une manière, pour les organisateurs, d'encourager l'expression artistique féminine et de renforcer la visibilité des savoir-faire traditionnels. La tenue de ce salon, concordante avec Yennayer 2976, s'inscrit plus largement dans une dynamique de promotion du patrimoine national et de reconnaissance du rôle de la femme dans le développement socioculturel, en particulier dans les régions du Grand Sud. À Illizi, l'événement se veut ainsi à la fois un espace d'exposition, de transmission et de dialogue autour d'une identité saharienne plurielle et vivante.



À BENI-ABBÈS

Yennayer s'affirme comme un repère culturel fédérateur

La célébration du Nouvel An amazigh 2976, organisée cette année à Beni-Abbès et coïncidant avec la sixième édition du Prix du président de la République de littérature et de langue amazighes, a mis en lumière la volonté des pouvoirs publics d'inscrire Yennayer dans le paysage des grands rendez-vous culturels nationaux. Un événement pensé comme un moment fédérateur, ancré dans la profondeur historique et symbolique de la nation algérienne. S'exprimant lundi soir lors de la cérémonie de clôture des festivités, placées

sous le haut patronage du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le secrétaire général du Haut-Commissariat à l'amazighité (HCA), Si El Hachemi Assad, a souligné la portée civilisationnelle de Yennayer. Devant un public nombreux réuni à la salle omnisports de Beni-Abbès, il a rappelé que cette célébration constitue depuis des siècles un socle commun aux différentes composantes de l'identité nationale.

Placées sous le slogan « De Beni Abbès, Yennayer brille pour une Algérie victorieuse », les manifestations ont mis en avant la dimension rassembleuse de cette date, symbole d'un attachement ancien à la terre, au travail et à la continuité historique. Selon M. Assad, Yennayer illustre une identité nationale qui puise sa force dans la diversité de ses expressions culturelles et

dans la cohésion de ses héritages.

Le secrétaire général du HCA a également tenu à saluer l'implication des autorités locales de la wilaya de Beni-Abbès, ainsi que le soutien de l'Armée nationale populaire et des différentes institutions de l'État, qui ont contribué à l'organisation et au bon déroulement des festivités. Celles-ci se sont déroulées du 10 au 12 janvier à travers la wilaya et ont rassemblé plus de 200 participants venus de plusieurs régions du pays, autour d'un programme mêlant rencontres culturelles, activités artistiques et débats. Point d'orgue de ces célébrations, la remise du Prix du président de la République de littérature et de langue amazighes a distingué les lauréats des quatre catégories du prix, consacrant ainsi la création, la recherche et la promotion de la langue amazighe dans ses différentes expressions.

DANS L'EST ALGÉRIEN, YENNAYER MET EN LUMIÈRE LE PATRIMOINE AMAZIGH

Les wilayas de l'est de l'Algérie ont célébré, lundi, le Nouvel An amazigh, Yennayer 2976, à travers une série d'expositions et d'activités culturelles mettant en valeur le patrimoine amazigh, tant matériel qu'immatériel, dans ses dimensions historique, artistique et civilisationnelle. À cette occasion, les structures culturelles de plusieurs wilayas ont accueilli des manifestations artistiques et des expositions consacrées aux métiers traditionnels, à l'artisanat, aux arts plastiques et à la photographie. Ces initiatives ont été organisées en coordination avec des associations locales, dans une démarche visant à associer les « acteurs culturels de terrain »

à la valorisation du patrimoine. Des rencontres ont également été marquées par la remise de cartes professionnelles à des artistes, soulignant la reconnaissance institutionnelle accordée aux créateurs et mettant en avant l'ancrage historique et civilisationnel de la culture amazighe.

Dans les pavillons dédiés à l'artisanat et aux savoir-faire traditionnels, le public a pu découvrir une large variété de productions issues de la culture amazighe. Étaient exposés des vêtements et bijoux traditionnels, des ustensiles en poterie ainsi que des mets populaires, témoignant du « savoir-faire » des artisans et de la diversité des expressions culturelles régionales. Parallèlement, des ateliers ont été organisés autour des arts plastiques, de la céramique d'art, de la sculpture

À KHENCHELA, le Salon Numidia célèbre l'art plastique amazigh

La dixième édition du Salon Numidia de l'art plastique s'est ouverte lundi à Khenchela, réunissant quarante-deux artistes venus de plusieurs wilayas algériennes ainsi que de Tunisie et de Libye. Organisée dans le cadre des célébrations du Nouvel An amazigh 2976, la manifestation met en lumière les expressions contemporaines de l'art plastique inspirées du patrimoine culturel amazigh.

L'ouverture officielle s'est tenue à la Maison de jeunes Houha-Belaïd, sous la présidence du directeur de la jeunesse et des sports de la wilaya, Yazid Zouaoui. À travers cette édition, les organisateurs ont souhaité valoriser « l'art aux couleurs de la patrie », selon les termes employés lors de la cérémonie inaugurale. Le salon présente soixante-dix œuvres réalisées spécialement pour l'événement, auxquelles s'ajoutent plus de deux cents toiles et seize sculptures issues du fonds artistique de l'association locale Lamassate pour les arts plastiques, à l'origine de cette initiative. Dans son allocution, M. Zouaoui a souligné que la tenue du Salon Numidia en parallèle avec Yennayer vise à renforcer le patrimoine artistique amazigh et à encourager les échanges entre plasticiens, dans un esprit d'ouverture et de transmission culturelle.

L'exposition, qui se poursuivra jusqu'au 14 janvier, rassemble les travaux de trente-cinq artistes représentant quinze wilayas algériennes, ainsi que ceux de sept plasticiens tunisiens et libyens. Tous partagent une même thématique, centrée sur le patrimoine culturel amazigh, a précisé Fouad Belaa, président de l'association Lamassate. Cette édition se distingue par un programme d'activités pédagogiques et participatives. Des ateliers d'initiation au dessin des costumes traditionnels (el malhfa, caftan et gandoura) sont proposés aux artistes amateurs, sous l'encadrement de plasticiens algériens. Un concours de dessin et de coloriage destiné aux enfants figure également au programme, dans une volonté affirmée de sensibilisation et de transmission dès le plus jeune âge.

Parmi les participants, l'artiste Ali Yamani, originaire de la wilaya de Tissemsilt, présente deux œuvres consacrées aux costumes traditionnels. Il a salué une initiative qu'il considère comme une occasion privilégiée de rencontre et d'échange entre plasticiens issus de différentes régions du pays, autour d'un héritage culturel partagé.

et de la miniature, offrant des espaces de transmission et de pratique.

La dimension intellectuelle et académique de la « célébration » a également été mise en avant à travers une série de conférences animées par des universitaires et des historiens. Ces interventions ont abordé la portée culturelle de Yennayer, considéré comme le début d'un nouveau calendrier agricole et porteur de l'espoir d'une saison agricole prospère.

Enfin, des expositions de livres en langue amazighe ont permis à plusieurs auteurs de présenter et de vendre leurs ouvrages, tout en animant des séances de lecture d'extraits en tamazight. Une manière de rappeler le rôle central de l'écrit dans la transmission et la vitalité contemporaine de la langue amazighe.

Trait d'esprit

“Si son credo de paix et de survie passe par les guerres, l'homme finira par disparaître.”

Mostefa Khellaf

CAN 2025 :

Ce qu'il faut retenir d'un scandale

Au-delà des résultats et des prestations des équipes nationales africaines participantes, la CAN 2025-2026 aura laissé des traces indélébiles sur le sport en Afrique en général, et sur le football africain en particulier.

PAR MEROUANE KORSO

Que de chemin parcouru depuis la première édition de la Coupe d'Afrique des Nations, organisée en 1957 à Khartoum, au Soudan, avec seulement trois équipes (Égypte, Soudan et Éthiopie). En fait, l'origine de la Coupe d'Afrique des nations remonte à juin 1956, lorsque la création de la Confédération africaine de football fut proposée lors du troisième congrès de la FIFA à Lisbonne. Et, en février 1957 fut organisée la première Coupe d'Afrique des nations. Il n'y a pas eu de qualifications pour ce tournoi, les participants étant les quatre nations fondatrices de la CAF : l'Égypte, le Soudan, l'Éthiopie et l'Afrique du Sud. Mais, presque 70 ans après, tous les principes fondateurs de la Coupe d'Afrique des Nations, dont l'édition 2025 a été organisée au Maroc, ont été laissés dans le vestiaire. Le pays organisateur, et l'instance faîtière continentale, sont au centre de plusieurs scandales durant cette compétition africaine qui attire les grands joueurs des pays africains évoluant en Europe, mais surtout les recruteurs et les

grands responsables du football mondial. Et cette 34^e édition restera sans aucun doute dans les annales peu glorieuses d'une compétition sportive à l'origine imaginée pour rassembler les Africains autour d'un seul idéal : l'émancipation du sport en Afrique. Hélas, l'édition marocaine, la 34^e édition, a été un scandale sportif sur tous les plans. Car, au-delà des résultats et des prestations des équipes nationales africaines participantes, la CAN 2025-2026 aura laissé des traces indélébiles sur le sport en Afrique en général, sur le football africain en particulier. Jamais, au cours de précédentes éditions, depuis sa première édition en 1957, les observateurs n'ont assisté à des simulacres de matchs, et des scandales d'arbitrage. Depuis le premier tour, celui de la phase de poules, le pays organisateur, de concert avec une Confédération africaine de football (CAF) qui joue le 12^e homme pour l'équipe du Maroc, ont biaisé la compétition avec la nomination d'arbitres-maison qui ont fini par ternir la compétition, donnant lieu à des scandales d'arbitrage. L'équipe algérienne était visée dès le départ, et ce serait

Les Français ne font presque plus d'enfants



Selon un rapport de l'Observatoire Hexagone, la France connaît une baisse notable de la natalité. En 2025, le pays a enregistré un nombre de décès supérieur à celui des naissances, avec environ 645 000 bénés nés contre près de 800 000 dix ans plus tôt. Cette diminution équivaut à une chute de 19 % en une décennie, soit 155 000 naissances en moins par an. Parallèlement, le nombre de décès continue d'augmenter, avec un excédent de 6 000 décès par rapport aux naissances pour cette même année. Le rapport propose également plusieurs projections divergentes : si le solde migratoire reste stable, la population française pourrait atteindre 70 millions d'habitants en 2050. En revanche, dans un scénario prenant uniquement en compte une nette baisse de la fécondité, la population pourrait tomber sous la barre des 30 millions d'habitants d'ici 2125.

Béjaïa accueille l'événement éducatif « Inter-lycées » de cette année

Le wali de Béjaïa a présidé hier le lancement officiel du concours Interlycées, qui sera retransmis via les chaînes de télévision et de radio nationales. Ce programme éducatif ambitieux s'est déroulé dans une ambiance à la fois enthousiaste et marquée par un esprit de saine compétition. L'objectif principal est de promouvoir l'excellence intellectuelle et créative chez les élèves participants. Lors de cette édition, des lycéens du lycée Martyr Khatri-Amar de la wilaya de Béjaïa, du lycée Aïcha Oum al-Mu'minin de la wilaya de Boumerdès ainsi que du lycée M'hamed Yazid de la

wilaya de Bouira ont rivalisé d'ingéniosité et d'enthousiasme pour démontrer leurs aptitudes cognitives dans un cadre compétitif équitable.

L'événement a également été rehaussé par la présence des enseignants, encadrants, membres des comités de correction et parents d'élèves, renforçant ainsi son caractère éducatif unique. Ce concours illustre parfaitement le niveau élevé de préparation des écoles secondaires en lice tout en mettant en avant des valeurs essentielles telles que la rigueur, l'esprit d'équipe et l'excellence académique. ■

L'EXPRESS



un euphémisme de le dire, puisque autant la désignation des arbitres faisait débat, autant l'accès des supporters des Fennecs aux stades était des plus difficiles, avec la vente des billets au dernier moment, la veille du match, quand le nombre de tickets mis en vente était limité au minimum. Que de fois la FAF était intervenue, notamment à la veille du match des quarts contre le Nigeria, pour appeler les organisateurs à plus de responsabilité en ouvrant le portail des ventes de tickets d'accès au stade, alors que le portail des autres matchs était accessible. Mais le scandale et le piège tendu contre l'équipe algérienne, pour la stopper aux quarts, car si elle devait gagner, elle serait opposée au pays organisateur, étaient apparus dans toute leur horreur lors de la confrontation avec le Nigeria. Et il s'est passé ce qu'il s'est passé : un scandale d'arbitrage. Des cartons, en veux-tu en voilà, et un penalty que toute la planète a vu, sauf l'arbitre sénégalais et l'assistant à la VAR, le Gabonais Atcho, que les clubs algériens connaissent bien. Bref, ce fut un scandale d'arbitrage. Certes, l'Algérie a été copieusement dominée par le Nigeria sur le rectangle vert, mais il y a eu un autre match, celui joué dans les coulisses par le pays organisateur et la CAF en désignant un arbitre avec une mission officielle. L'Algérie a été, comme cela a été organisé et voulu, éliminée, car si l'arbitre désigné avait sifflé un penalty durant la première mi-temps qu'il n'a pas vu ainsi que ceux préposés à la VAR, au contraire des centaines de millions de téléspectateurs... Enfin ! Mais voilà que la CAF, sur la base de protestations des joueurs algériens, et notamment de leur courroux face à un arbitre qui a refusé de serrer la main d'un Fennec

à la fin de la rencontre alors qu'il a fait plusieurs fois le même geste avec l'équipe nigériane, décide et annonce l'ouverture d'une enquête disciplinaire, lundi 12 janvier pour les rencontres Maroc-Cameroun et Algérie-Nigeria. Que faut-il y penser, lorsqu'on sait que les Camerounais avaient dénoncé un arbitrage-maison, tout comme les Algériens ? Le communiqué de la FAF indique qu'elle "condamne fermement des comportements jugés inacceptables de la part de certains joueurs et officiels lors des quarts de finale de la TotalEnergies CAF Coupe d'Afrique des Nations Maroc 2025. Une enquête a été officiellement ouverte concernant les rencontres Cameroun-Maroc et Algérie-Nigeria." L'Algérie est clairement ciblée, même si le soleil est comblé par le tamis du match Cameroun-Maroc. Mais, loin de se taire et de se laisser faire, la Fédération algérienne de football réplique et attaque dans un communiqué l'arbitrage scandaleux du match contre le Nigeria. Le même jour que le communiqué de la CAF, la FAF écrit sur son site : «La Fédération algérienne de football ne saurait toutefois passer sous silence la présentation arbitrale constatée lors de la dernière rencontre, laquelle a suscité de nombreuses interrogations et une profonde incompréhension. Certaines décisions ont porté atteinte à la crédibilité de l'arbitrage africain et ne contribuent en rien à la valorisation du football continental sur la scène internationale.» Et, "à cet effet, la FAF a saisi officiellement la Confédération africaine de football (CAF) ainsi que la Fédération internationale de football association (FIFA) par le dépôt d'une plainte formelle, accompagnée d'une demande d'ouverture d'enquête, afin

que toute la lumière soit faite sur les faits relevés et que les mesures appropriées soient prises conformément aux règlements en vigueur." Philosophe, la Fédération algérienne conclut : «Il convient désormais de tirer les enseignements de cette participation afin de renforcer le travail engagé et d'aborder l'avenir avec encore plus de détermination, dans l'objectif de revenir plus forts et plus compétitifs lors des prochaines échéances. Les commentaires par ailleurs sur les prestations arbitrales concernant les matchs de l'équipe hôte du tournoi sont par contre sans concession : ce qui serait bien, c'est qu'on gagne un petit peu de temps et qu'on leur donne leur coupe « direct »... Qu'on arrête d'insulter le foot et qu'on arrête d'insulter ceux qui jouent au foot, les joueurs, parce que c'est les premières victimes. Ce que j'ai vu ce soir est invraisemblable», commente un journaliste sur un plateau télé au moment de donner son avis sur les faits d'arbitrage survenus lors du quart de finale de Coupe d'Afrique des Nations remporté par le Maroc face au Cameroun (2-0). Et, comble de l'ironie, comme si les dés étaient pipés dès le départ, la commission d'arbitrage de la CAF a annoncé hier mardi la suspension des arbitres du match Maroc-Tanzanie, le Malien Boubou Traoré, qui a refusé un penalty aux Tanzanais en fin de match, et le Camerounais Abdou Abdel Mefire pour le reste de la compétition. Par contre, rien sur l'arbitre du match Algérie-Nigeria. Comme s'il était protégé. Une décision qui ne fait que confirmer le parti pris flagrant tant de la CAF que du pays organisateur pour une seule équipe durant ce tournoi, le plus scandaleux jamais organisé depuis Khartoum en 1957. À oublier. ■

M.K.